

Le PLF-2023 présenté aujourd'hui

P 4

PHARMACIES

Les compléments alimentaires passés sous contrôle

P 5

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Lundi 5 décembre 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5707 - 19^e année

EN VUE DE LA CANDIDATURE POUR L'ORGANISATION DE LA CAN-2025

Le dossier algérien examiné lors d'une réunion inter-ministérielle

P 7

RÉCONCILIATION PALESTINIENNE

Second round de négociations fin décembre à Alger

LIRE EN PAGE 2

CENTRALITÉ DE LA QUESTION PALESTINIENNE ET ACTION ARABE COMMUNE

L'Algérie et la Jordanie en parfaite entente

► Cinq accords et mémorandums conclus

LIRE EN PAGE 3

MARCHÉ PÉTROLIER



L'OPEP+ maintient la réduction de la production

► D'UN VOLUME DE 110 MILLIARDS DE M³ DE GAZ

L'Algérie prévoit plus de 50% à l'export

P 4

HIPPODROME SIDI NAIL - DJELFA, CET APRÈS-MIDI À 15H30



LES COURSES EN DIRECT

Fares d'Hem, hors de ses bases

P 14

Ph : DR

ALGER ACCUEILLERAIT UNE NOUVELLE RÉUNION DE RÉCONCILIATION À LA FIN DU MOIS

La réunification inter-palestinienne gagne du terrain

Afin de supprimer tout obstacle potentiel qui pourrait nuire aux efforts accomplis dans le cadre de la Déclaration d'Alger pour la réconciliation palestinienne, les responsables palestiniens n'ont pas exclu la possibilité d'organiser des réunions entre les dirigeants des différentes factions internes.



Ph. : DR

En effet, selon Khalil Al-Hayya, chef adjoint du Mouvement de la résistance palestinienne « Hamas », le dialogue se poursuivra et une nouvelle session de négociations sera organisée au plus tard ce mois-ci, dans le but de reprendre les efforts de réconciliation. « L'Algérie accueillera une nouvelle session du dialogue national des factions palestiniennes fin décembre, pour relancer les efforts palestiniens pour parvenir à la réconciliation et mettre fin aux divisions internes », a annoncé le haut responsable lors d'une conférence qui s'est tenue simultanément à Ghaza et dans la ville cisjordanienne de Ramallah. Une initiative qui vise, comme le stipule la Déclaration d'Alger, à mettre fin à quinze années de division interne entre les factions palestiniennes, afin qu'elles puissent surmonter les défis auxquels est confrontée cette cause commune, et retrouver l'unité face à la répression israélienne.

Rappelons dans ce contexte, que les différends entre le Hamas et le Fatah ont commencé en 2007. Depuis, les deux factions n'ont pas pu parvenir à une réconciliation définitive. Ainsi, moins de trois mois après la signature de la Déclaration d'Alger, « le Hamas souhaite restaurer l'unité nationale, non pas sur la base des besoins des habitants de la Cisjordanie et de la bande de Ghaza, mais plutôt sur un pro-

gramme et une vision de la résistance qui découlent du fait qu'il s'agit d'un mouvement de libération qui veut mettre fin à la division », comme l'a souligné Al-Hayya. « Il y a un besoin d'une vision palestinienne capable d'accompagner la lutte du peuple palestinien, pour ses droits légitimes citant « du droit au retour, à la libération des terres occupées », et de savoir « comment mener cette lutte », a-t-il poursuivi, notant que

toutes les factions sont partenaires et investies dans le combat libérateur du peuple palestinien, pour en finir avec l'occupation sioniste. À la mi-octobre, quatorze factions s'étaient réunies pour mettre un terme aux divergences qui ont été profitables, durant des années, à l'occupant sioniste. Un conclave qui avait abouti à un accord entre le Hamas et le Fatah, paraphé sous les auspices du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le chef de l'État avait déclaré que les groupes politiques palestiniens étaient parvenus à « un consensus sans précédent ». Aussi, il est nécessaire de souligner que ladite déclaration comprenait la convocation d'élections d'ici un an et la reconnaissance de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), en tant que seul représentant du peuple palestinien.

Hamid Si Ahmed

PALESTINE

314 détenus, depuis plus de 20 ans, dans les prisons sionistes

314 Palestiniens ont passé plus de 20 ans dans les prisons de l'occupation sioniste, a indiqué hier la Commission chargée des affaires des prisonniers et ex-prisonniers. Dans un rapport relayé par l'agence de presse palestinienne (Wafa), la commission a indiqué que parmi les 314 Palestiniens détenus depuis plus de 20 ans, 39 sont arrêtés depuis plus de 25 ans, et 25 autres ont été arrêtés avant les "accords d'Oslo". La liste dite des "Prisonniers-icônes" comprend ceux qui ont passé plus de 30 années consécutives dans les geôles de l'occupation et dont le nombre a atteint 19 en novembre dernier. En outre, huit Palestiniens sont

en prison depuis plus de 35 années consécutives, dont les plus anciens sont Karim et Maher Yunis, détenus depuis 1983. La source a souligné que "ces chiffres sont sans précédent, n'ont jamais été enregistrés auparavant et sont susceptibles d'augmenter encore dans les semaines et les mois à venir". Cela oblige, estime-t-on, "toutes les parties à garder ce dossier constamment ouvert, et les médias à donner plus d'espace à ces prisonniers pour faire la lumière sur leurs problèmes, leurs souffrances et celles de leurs familles".

R.I.

AU MOMENT OÙ NOTRE PAYS VEILLE À GARANTIR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

Quand Washington vise à noircir l'image de l'Algérie

À peine deux mois après la visite en Algérie de l'archevêque Paul Richard Gallagher, secrétaire du Vatican pour les relations avec les États et les organisations internationales, durant laquelle, il a été confirmé que les citoyens algériens de confession chrétienne jouissent « de tous les droits de citoyenneté en Algérie », et que l'Algérie et le Vatican disposés pour plus de consultations, de coopération, de dialogue et d'entente, voilà que les États-Unis, viennent à maintenir l'Algérie dans sa liste noire des pays supposés avoir « commis ou toléré » des violations en matière de liberté religieuse. Dans ce cadre, il faut savoir que le problème de la liberté de culte « ne se pose pas » en Algérie et les lieux de culte de l'église catholique sont reconnus par les autorités algériennes. C'est d'ailleurs ce qu'a été affirmé, lui-même, en juin 2018 par l'Archevêque d'Alger, Paul Desfarges. « Je m'exprime en ma qualité de responsable de l'église catholique et j'affirme que le problème de la liberté du culte ne se pose pas en Algérie », confie-t-il aux médias. Soulignant que « la liberté de culte est garantie et assurée par la loi en vigueur dans le pays ». Il a également déclaré que l'église catholique en Algérie « dispose de ses lieux de culte qui

sont reconnus par la loi ». En effet, la Constitution stipule dans son article 51 que « (...) La liberté d'exercice des cultes est garantie, elle s'exerce dans le respect de la loi. L'Etat assure la protection des lieux de culte de toute influence politique ou idéologique ». Loi de 2006, fixant les conditions et règles d'exercice des cultes autres que musulmans, stipule dans son article 2 que « L'Etat algérien dont la religion est l'Islam, garantit le libre exercice du culte dans le cadre du respect des dispositions de la Constitution, de la présente ordonnance, des lois et règlements en vigueur, de l'ordre public, des bonnes mœurs et des droits et libertés fondamentaux des tiers ». Aussi, l'article 3 de la même loi stipule que « les associations religieuses des cultes autres que musulmans bénéficient de la protection de l'Etat ». Sauf que les pratiquants se doivent de respecter scrupuleusement les lois de la République. Ainsi, auparavant les autorités ont procédé à la fermeture de certains établissements éducatifs, des logements ou des locaux commerciaux transformés, unilatéralement par certaines associations, en lieux de culte et non pas des églises au sens de la loi, et ce, parallèlement à une recrudescence du courant évangéliste et des prolongements

extérieurs sans respect des lois algériennes. C'est ce qu'a été confirmé par l'Archevêque d'Alger. En ce sens, la Loi de 2006 interdit toute activité dans les lieux destinés à l'exercice du culte contraire à leur nature et aux objectifs pour lesquels ils sont destinés, précisant que les édifices destinés à l'exercice du culte sont soumis au recensement par l'Etat qui assure leur protection. L'article 7 de la même loi est plus explicite et stipule que « l'exercice collectif du culte a lieu exclusivement dans des édifices destinés à cet effet, ouverts au public et identifiables de l'extérieur », alors que l'article 8 énonce que « les manifestations religieuses ont lieu dans des édifices, elles sont publiques et soumises à une déclaration préalable ».

Nageant à contre-courant, Washington a décidé toute honte bue de maintenir l'Algérie dans sa liste de pays à surveiller pour avoir d'in vraisemblables violations de liberté religieuse. Par ailleurs, Washington a également désigné la Birmanie, la Chine, Cuba, l'Erythrée, l'Iran, le Nicaragua, la Corée du Nord, le Pakistan, la Russie, l'Arabie Saoudite, le Tadjikistan et le Turkménistan en tant que pays particulièrement « préoccupants ».

Sarah Oubraham

À QUELQUES JOURS DU SOMMET SINO-ARABE Pékin érige en modèle ses relations avec les pays arabes

À quelques jours de la tenue du premier Sommet sino-arabe, qui devrait avoir lieu le 9 du mois en cours à Ryadh en Arabie saoudite, le ministère chinois des Affaires étrangères, repris par l'Agence Chine nouvelle, a publié un rapport sur "la coopération sino-arabe dans la nouvelle ère, afin de tracer les perspectives et la direction pour construire une communauté d'avenir partagé Chine-États arabes". Il est ainsi mentionné dans le document que "les relations entre la Chine et les pays arabes sont ancestrales, et la longue histoire de leurs échanges est un exemple de relations amicales entre différentes nations". "Au cours des plus de 70 ans écoulés depuis la fondation de la Chine nouvelle, la Chine et les pays arabes se sont respectés mutuellement, se sont traités sur un pied d'égalité, se sont engagés dans la coopération mutuellement bénéfique, et ont appris les uns des autres, de sorte que la coopération amicale puisse réaliser des avancées historiques tant en largeur qu'en profondeur", note le rapport chinois. Et d'ajouter : « à l'heure actuelle, la Chine et les pays arabes sont confrontés à des opportunités et à des défis similaires alors que le monde traverse des changements profonds jamais vus depuis un siècle. La Chine a toujours considéré les pays arabes comme des partenaires stratégiques dans sa quête d'un développement pacifique, d'une coopération renforcée avec les pays en développement, et de la construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité ». S'agissant du prochain Sommet, le rapport, assure que cette rencontre de haut niveau, sera « comme une opportunité, pour les deux parties, pour perpétuer l'amitié traditionnelle, approfondir la coopération dans tous les domaines, renforcer les échanges entre les deux civilisations, et construire une communauté d'avenir partagé Chine-États arabes dans la nouvelle ère ». Contrairement aux autres pays notamment occidentaux qui ne soucient guère des intérêts des pays avec qui ils traitent, le pays le plus peuplé de la planète a sa propre conception du monde. Sa façon de concevoir le monde repose plutôt sur l'ouverture, le respect mutuel et pour des échanges profitables pour toutes les parties. La Chine qui croit en des valeurs universelles et humaines basées sur des échanges mutuels et bénéfiques entre les États entretient de bonnes relations avec plusieurs pays à travers le monde notamment avec ceux du continent africain et du monde arabe. Sa politique notamment économique est fondée en grande partie sur le principe du gagnant-gagnant, et mutuellement profitable.

B. O.

CENTRALITE DE LA QUESTION PALESTINIENNE ET ACTION ARABE COMMUNE

L'Algérie et la Jordanie en parfaite entente

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu en tête-à-tête, hier, avec le Roi de Jordanie, Abdallah II bin Hussein, qui a effectué une visite de travail, de deux jours, samedi et dimanche, en Algérie.



Les contours de la discussion « privée » entre les deux hommes ne sont pas encore connus. Mais sachant que c'est l'Algérie qui préside à présent la Ligue arabe depuis le dernier Sommet tenu, à Alger, la question de la mise en œuvre des résolutions de cette rencontre, et celle de la Déclaration d'Alger réconciliant les frères palestiniens, un dossier que partage fortement les deux parties, et le prochain Sommet sino-arabe, premier du genre, qui devrait se tenir, le 9 décembre à Riyad en Arabie saoudite, la campagne de normalisation de certains pays arabes avec l'entité sioniste, et la position des pays arabes par rapport à l'Iran pourraient être évoqués lors de cette rencontre, selon des médias.

CINQ ACCORDS ET MÉMORANDUMS D'ENTENTES CONCLUS

Juste après les deux dirigeants avaient présidé une réunion approfondie et élargie en présence des délégations des deux pays. Le président Tebboune et le Roi de Jordanie avaient présidé par la suite, la cérémonie de signature de plusieurs accords et de mémorandum d'entente, portant sur un projet de concertation politique bilatérale, un projet d'accord portant l'exemption des deux parties des visas pour les porteurs de passeports diplomatiques, un projet de mémorandum d'entente entre l'Institut diplomatique et relations internationales et l'Institut diplomatique jordanien, projet de coopération entre l'agence de

presse officielle, Algérie presse services (APS) et l'agence jordanienne, dans le secteur de la communication ainsi qu'un projet portant reconnaissance par les deux parties des attestations d'aptitudes des fellahs, les programmes d'enseignement et les entraînements marins.

LE SECTEUR PRIVÉ JORDANIEN ATTEND BEAUCOUP DE CETTE VISITE

Commentant la visite du Roi en Algérie, le président de la chambre de l'industrie de Jordanie, Fethi El Jaghbir, a estimé que la visite de Sa Majesté en Algérie constitue une opportunité énorme et une voie économique et commerciale importante pour le secteur privé en Jordanie. « Le Roi de Jordanie trace toujours un chemin devant le secteur privé jordanien pour bénéficier des opportunités d'investissements à travers le monde, en plus de faire connaître les opportunités économiques et le potentiel de production du royaume », a-t-il souligné dans un communiqué, repris par des médias jordaniens.

Il a appelé dans ce sens son gouvernement et le secteur privé à traduire sur le terrain la visite du Roi en Algérie, à travers la signature d'accords de partenariats et les échanges commerciaux. Il a rappelé également que la Chambre qu'il dirige a plusieurs fois participé à des conférences et des exposi-

tions organisées en Algérie en vue de renforcer le partenariat économique entre les deux pays, tout en insistant sur les grandes opportunités d'investissements existantes en Algérie.

VOLONTÉ DE HISSER LA COOPÉRATION AU PLUS HAUT NIVEAU

La rencontre entre les deux dirigeants et les délégations présentes était ainsi une occasion de concrétiser la volonté commune des deux pays de hisser les relations bilatérales à des niveaux supérieurs sur la base d'une solide coopération. Il s'agit surtout d'examiner les voies et moyens permettant la relance des mécanismes de coopération et la préparation de la tenue de la 9e session de la commission mixte entre les deux pays abordés en octobre dernier à Alger entre le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés du Royaume de Jordanie, Ayman Safadi, après une longue absence due aux mesures liées à la pandémie de Covid-19. Il y a eu également la mise en place d'un groupe de travail relevant des ministères des Affaires étrangères des deux pays pour préparer le terrain à une plus large adhésion incluant toutes les parties concernées par la coopération bilatérale dans tous les domaines.

En mars dernier, un groupe parlementaire de fraternité et d'amitié Algérie-Jordanie a été installé entre les deux parties pour booster encore les relations de fraternité séculaires et profondes qui remontent au soutien apporté par le Royaume de Jordanie à l'Algérie lors de la Guerre de libération.

De par leur statut de deux membres du Groupe de contact arabe sur la crise en Ukraine, il était également convenu de

poursuivre leur coordination et leur concertation autour des questions arabes et régionales d'intérêt commun au regard de leur communauté de destin.

BOOSTER D'AVANTAGE LE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

Sur le plan économique, la Jordanie est le sixième partenaire de l'Algérie au plan arabe, avec un volume global des échanges commerciaux de 219,24 millions de dollars en 2021, dont 101,31 millions de dollars d'exportations algériennes et 117,93 millions de dollars d'importations. Les deux parties souhaitent approfondir encore davantage la coopération en vue de mettre en place un véritable partenariat durable dans divers domaines, pour faire face aux futurs défis économiques.

Pour ce faire, un forum d'affaires algéro-jordanien s'était tenu, au mois de juin passé, en présence d'opérateurs économiques, au cours duquel les opportunités d'échanges et de partenariat ont été passés en revue afin d'ouvrir de larges perspectives pour davantage de coopération et de lancer des projets communs d'intérêt commun et d'exploiter au mieux les opportunités et les privilèges qu'offre le climat des affaires en Algérie, en vue de concrétiser un partenariat effectif durable. En cette occasion la Confédération algérienne du patronat (CAP) et l'Association des hommes d'affaires jordaniens (Jordanian Businessmen Association), avaient signé, durant l'été passé, un mémorandum de coopération, dans le but de renforcer la coopération et échanger les expertises entre les deux organisations.

Pour rappel, une feuille de route et un calendrier de coopération bilatérale, prévoyant des programmes de rencontres et de visites, dans le but d'explorer des voies et moyens de la coopération dans plusieurs domaines, dont le commerce,

l'industrie, l'énergie, l'enseignement supérieur, la santé, les transports et autres domaines, ont sanctionné la dernière session de la Commission mixte algéro-jordanienne, tenue en 2018. La rencontre a permis également la signature de sept (7) accords de coopération dans les domaines du commerce, des travaux publics, des transports, de l'industrie et des mines, de la jeunesse et des sports et de la culture.

L'ALGÉRIE POURRAIT APPROVISIONNER LA JORDANIE EN HYDROCARBURES

Il faut signaler également que l'Algérie envisage d'approvisionner la Jordanie pour la première fois en pétrole brut, gaz naturel liquéfié et gaz de pétrole liquéfié, ainsi que la distribution et le stockage des produits pétroliers.

Un groupe de travail mixte pour étudier l'approvisionnement de la Jordanie en pétrole brut, gaz naturel liquéfié et gaz de pétrole liquéfié, ainsi que la distribution et le stockage des produits pétroliers, a été ainsi mis sur pied, rappelle-t-on. Les entreprises jordaniennes ont été invitées, pour leur part, par les autorités algériennes à investir dans le secteur minier en Algérie, notamment dans les domaines de l'exploration des minerais, de l'or et des terres rares, de la production d'engrais et de la conversion du phosphate.

Brahim Oubellil

PRÉSIDENT TEBBOUNE – ROI ABDALLAH II Entretien en tête-à-tête

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu, en tête-à-tête, hier, à Alger, avec le Roi Abdallah II bin Hussein, souverain du Royaume hachémite de Jordanie qui a effectué une visite d'État en Algérie.

Auparavant, le président Tebboune avait réservé un accueil officiel au Roi Abdallah II au siège de la Présidence de la République.

Outre sa rencontre avec le chef de l'État, le souverain du Royaume hachémite de Jordanie a eu, également, à s'entretenir en sa résidence à Alger, avec le Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général d'Armée, Saïd Chengriha, le Premier ministre, M. Aïmène Benabderrahmane, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, et le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, qui lui ont rendu des visites de courtoisie.

B. O.

Les deux chefs d'État s'échangent les hautes distinctions

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a décerné, hier, la médaille du mérite de la République algérienne démocratique et populaire de l'ordre "El Athir" au Roi Abdallah II bin Hussein, souverain du Royaume hachémite de Jordanie, indique un communiqué de la présidence de la République. Sa Majesté le Roi Abdallah II bin Hussein a décoré, de son côté, le Président Tebboune de l'ordre suprême de la Renaissance, la plus haute distinction royale civile jordanienne décernée aux présidents, précise la même source. Le souverain jordanien a achevé hier, sa visite de deux jours en Algérie, sur invitation du président Tebboune.

R. N.

MARCHÉ PÉTROLIER

L'OPEP+ maintient la réduction de la production

Le groupe OPEP+ a décidé, lors de sa 34^{ème} réunion ministérielle, tenue par vidéoconférence, le maintien, pour décembre en cours et janvier prochain, de la réduction de la production de pétrole de deux millions de barils par jour approuvée en octobre dernier, a indiqué le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab.



PH: DR

du Groupe des sept (G7) sont convenus en septembre d'imposer un plafonnement des prix du pétrole russe. Le vice-Premier ministre russe Alexandre Novak avait qualifié le plan du G7 de complètement absurde. La Russie a fait savoir qu'elle ne fournirait pas de pétrole et de produits pétroliers aux pays qui soutiennent le plafonnement des prix, et averti que cette mesure pourrait détruire le marché mondial du pétrole. Des experts estiment que la décision du plafonnement du prix pourrait entraîner une réduction des quantités de pétrole russe exportées à l'étranger. Dans ce cas, ils prévoient que les prix du pétrole sur le marché mondial pourraient dépasser 100 dollars le baril. Les prix du pétrole ont chuté depuis la dernière réunion de l'organisation en octobre, pour retrouver leur niveau de début 2022. Ils évoluaient hier entre 80 et 85 dollars le baril, loin des 130 dollars du mois de mars. La décision prise par OPEP+ de maintenir la réduction de la production de pétrole de deux millions de barils par jour, était prévisible selon les observateurs qui y voient la confirmation de la solidarité manifestée à l'égard de la Russie

soumise aux sanctions prises par les pays occidentaux. Cette solidarité est perçue comme indispensable par les pays producteurs qui savent qu'aucun d'entre-deux n'est à l'abri du diktat et de l'arrogance de la coalition occidentale autour de l'OTAN. Les précédents créés par les sanctions contre les secteurs pétroliers et gaziers de l'Iran et du Venezuela, alourdis par le gel de leurs avoirs en dollars américains, ont servi de leçon. La prétention à dicter leurs politiques aux pays producteurs n'est pas nouvelle, elle a été mise en œuvre par la France contre l'Algérie après les nationalisations du 24 février 1971. Actuellement, dans le nouveau contexte créé par l'opération militaire spéciale russe en Ukraine, les pays producteurs de pétrole veulent être maîtres de leurs politiques d'exportation, quitte à défier les institutions occidentales internationales qui cherchent, vainement, à régenter le monde dans tous les domaines.

GAZ : L'ALGÉRIE DISPOSE D'UN GIGANTESQUE VOLUME À EXPORTER

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a

participé samedi aux travaux de la 185^e réunion de la Conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) qui s'est tenue par visioconférence. Il a également participé, dimanche, par visioconférence aux travaux de la 46^e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) et de la 34^e réunion ministérielle Opep et non-Opep. Auparavant, Mohamed Arkab avait participé, à Rome, à la 8^{ème} édition du Forum de haut niveau pour le dialogue en Méditerranée (ROME-MED). Dans ce cadre, il a rappelé que l'Algérie a « un programme d'investissement très ambitieux dans le domaine des hydrocarbures estimé à plus de 40 milliards de dollars », précisant que « ceci nous permettra de maintenir un niveau de production de 110 milliards de m3/an de gaz naturel, dont plus de 50% sont destinés à l'exportation ». Il a également cité les études en cours d'élaboration pour la réalisation du Gazoduc Trans Sahara Gaz pipeline d'une capacité de 25 milliards de m3 an.

M'hamed Rebah

CONSEIL DE LA NATION Le PLF-2023 présenté aujourd'hui

Le Conseil de la nation tient, ce matin, une séance plénière consacrée à la présentation du projet de Loi de finances pour 2023. Le texte sera exposé par le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali. Lors de cette séance, présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, en présence de la ministre des relations avec le Parlement, Basma Azouar, il sera également procédé à la présentation du rapport de la Commission des affaires économiques et financières, avant d'écouter les interventions des membres du Conseil de la nation concernant le texte de Loi ainsi que son adoption. Le ministre des Finances avait, pour rappel, présenté, le 28 novembre dernier, devant la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, les principaux axes du budget de la prochaine année dans le cadre du texte du PLF-2023.

R. N.

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

La DGRST lance un appel à projets de recherche

Face à une demande de plus en plus élevée et en raison de la pénurie de ressources en eau douce, le dessalement de l'eau de mer a été largement adopté par le gouvernement au cours des dernières années. Des programmes de recherche ambitieux ont été mis en œuvre, afin de développer des moyens plus innovants, rentables et technologiquement efficaces de dessaler l'eau. Des projets qui pourront améliorer et étendre l'accessibilité à l'eau douce, en particulier pour les régions dont les besoins sont parmi les plus urgents. Le 23 novembre dernier, lors de la visite du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Badari, au Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) de Bousmail (Tipasa), le ministre a donné le coup d'envoi pour le lancement de projets de recherches thématiques sur le dessalement de l'eau de mer. Une initiative que la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRST) a mis en avant, à travers un communiqué du ministère de l'Enseignement, dans lequel « un appel à exprimer l'intention de proposer des projets d'activité de recherche et d'innovation sur le dessalement de l'eau de mer » a été lancé », précisant que « le dernier délai de soumission de ces projets était prévu vers la fin janvier 2023 ». Selon la même source, ces projets seront basés principalement sur « les technologies alternatives des membranes d'osmose inverse et les technologies hybrides ». Le ministère a rappelé que « les activités de la recherche et l'innovation de dessalement de l'eau de mer présentées sous forme de travaux de recherche et de développement auront inéluctablement un effet et un écho socioéconomique direct en termes de présentation des solutions aux préoccupations relatives au dessalement de l'eau de mer dans le cadre du développement durable ».

Hamid Si Ahmed

CONFÉRENCE DES MINISTRES ARABES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

La 3^e session du 24 au 26 décembre à Alger

L'Algérie abritera du 24 au 26 décembre les travaux de la 3^e Conférence des ministres et responsables de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels dans le monde arabe. Ce rendez-vous sera consacré à des thèmes comme l'adaptation de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels au marché du travail, l'avenir de l'économie verte et le numérique.

L'évènement prévu au Centre international de conférences (CIC), en présence de plus de 120 participants de divers pays et instances internationales et arabes, vise "l'adoption du plan de développement global du secteur de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels dans le monde arabe et l'enrichissement des expériences nationales dans ce domai-

ne", a fait savoir, hier, le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Les résultats de la 2^e Conférence des ministres et responsables de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels dans le monde arabe, tenue à Tunis en 2021, seront passés en revue lors des travaux d'Alger, selon la même source. Il s'agira également de "renforcer le système juridique, pédagogique et structurel du secteur dans le monde arabe" et de "développer un cadre de référence arabe unifié des qualifications afin de garantir la qualité de la formation conformément aux normes et exigences du marché du travail aux niveaux arabe et international". La Conférence vise aussi à "mettre au point des mécanismes à même de renforcer l'apport du secteur au marché du travail et au déve-

loppement des économies nationales" et à "améliorer l'attractivité du secteur". Des cadres de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), des experts du secteur de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels dans les pays arabes et des représentants d'organisations arabes et internationales et d'institutions partenaires du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels en Algérie participeront à cette conférence, qui se veut un "espace participatif de partage de visions pour opérer un saut qualitatif dans les économies nationales à travers le secteur de la formation et de l'enseignement techniques et professionnels".

R. N.

LES OPÉRATIONS SONT EN COURS DANS LES PHARMACIES

Les compléments alimentaires sous contrôle désormais

Les autorités semblent décidées à mettre un terme à l'anarchie dans la vente des compléments alimentaires qui est devenue depuis quelques années une tendance commerciale aux risques majeurs sur la santé publique et la sécurité sanitaire, suite aux campagnes publicitaires ayant envahi nos écrans et diffusées à longueur de journée par l'ensemble des chaînes de télévisions.



aucun résultat d'étude clinique, et peuvent avoir plus d'effets indésirables que bénéfiques. Dans ce sens, le vice-président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (Snapo), Karim Merghemi, avait appelé les autorités sanitaires « à reprendre en main ce marché », soulignant que suite à l'avènement de la pandémie de la Covid-19, les compléments alimentaires produits localement ou importés, sans aucun accompagnement ni surveillance de ce processus. De son côté, le représentant de l'Association de protection des consommateurs, Tamim Fadi, avait indiqué que « les lois algériennes doivent être actualisées afin de mettre fin à l'usage abusif et non contrôlé de ces compléments alimentaires ». Face à la vente non réglementée de ces produits, leur consommation en dehors de tout contrôle, médical et autres, est porteuse de risques sur la santé, notamment, d'insuffisances rénale et hépatique et autres pathologies, qui « sont élevés », avait-il averti. Le 20

novembre dernier, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, avait annoncé la mise en place prochaine d'un texte réglementaire régissant la filière des compléments alimentaires pour un meilleur encadrement de ces produits. Selon le ministre, il y a « actuellement » un décret en préparation pour réglementer ces produits soulignant que ça va être une réglementation très stricte car des agréments pour la production de ces compléments alimentaires seront imposés et qui seront régis comme les médicaments.

Le même responsable avait révélé, dans le même contexte, la suspension des spots publicitaires de ces produits, notamment sur les chaînes de télévision. Il est à rappeler, qu'en février dernier, le ministère du Commerce avait annoncé l'interdiction de vente de 20 compléments alimentaires, testés en laboratoire nocifs pour la santé du consommateur et contenant des constituants non déclarés dans la composition. Selon le ministère, les

analyses de laboratoire menées par les parties compétentes sur une variété de compléments alimentaires ont démontré que certains contenaient des composants chimiques utilisés dans l'industrie pharmaceutique, consistant essentiellement en des médicaments utilisés comme traitement de l'impuissance sexuelle, déconseillés sans l'avis d'un spécialiste, car contenant des constituants non déclarés dans la composition de ces produits.

À cet effet, le même département avait mis en garde les consommateurs contre ces produits non sûrs et dont la consommation pourrait représenter un danger pour leur santé, les incitant à les boycotter. Il avait également informé les commerçants de détail et de gros et ceux concernés par la production et l'importation de l'interdiction totale de proposer ces produits à la vente ou de les commercialiser pour un quelconque motif, en sus de l'interdiction de leur stockage en dépôts.

Ania Nch

RÉVISION PÉRIODIQUE DES LISTES ÉLECTORALES

Charfi supervise le lancement de l'opération

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a supervisé, hier à Alger, le lancement de la révision périodique des listes électorales. S'enquérant des conditions de l'opération depuis la mairie d'Alger centre, Charfi a indiqué dans une déclaration à la presse que la révision "se déroule dans des conditions d'organisation strictes et une présence efficace de l'ensemble des intervenants". Il a appelé à cette occasion les citoyens à recourir à l'inscription électronique, possible via le site web de l'Autorité, saluant le rôle de la société civile, désormais dotée d'une institution constitutionnelle chargée de promouvoir ses actions. L'ANIE avait invité les citoyens non inscrits sur les listes électorales et ayant atteint 18 ans révolus le 31 décembre 2022, à s'inscrire à partir de dimanche prochain au niveau de la commission communale de révision des listes électorales placée sous son autorité, et ce, jusqu'au 14 décembre courant. Les citoyens peuvent "s'inscrire via la plateforme électronique de l'ANIE <https://services.ina-elections.dz/register/>", a relevé l'ANIE, notant que les bureaux de la commission communale de révision des listes électorales sont ouverts de 09h00 à 16h30, hormis les vendredis. Les citoyens résidant à l'étranger doivent se rapprocher des représentations diplomatiques ou consulaires pour leur inscription conformément aux mêmes modalités.

APS

CAISSE NATIONALE DES RETRAITES

Le nouveau DG Djâafar Abdelli installé

Le nouveau directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), Djâafar Abdelli a été installé, hier au siège de la direction générale de la CNR à Alger, dans ses nouvelles fonctions, indique un communiqué du ministère. Djâafar Abdelli a été installé dans ses fonctions par le secrétaire général du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Akli Berkati, en présence des directeurs généraux des organes sous tutelle et de cadres de la CNR, ajoute le communiqué.

ANCIEN MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS

Décès du Dr Saïd Chibane à l'âge de 97 ans

L'ancien ministre des Affaires religieuses, le Professeur Saïd Chaibane, est décédé dimanche à l'âge de 97 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. Né dans la localité de Chorfa, dans la wilaya de Bouira, le défunt a occupé le poste de ministre des Affaires religieuses de 1989 à 1991. Il était également membre de l'Association des oulémas musulmans algériens, présidée par son frère, feu Abderrahmane Chibane. Le regretté, en sa qualité de professeur en ophtalmologie, a participé à la création de la Société Algérienne d'Histoire de la Médecine avec le professeur Ahmed Aroua, outre sa contribution à l'élaboration du Dictionnaire médical unifié. En cette douloureuse épreuve, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi, présente ses sincères condoléances et sa compassion à la famille du défunt, prie Dieu Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste paradis et d'accorder à sa famille et ses proches courage et réconfort.

R. S.

LUTTE CONTRE LES FLUX FINANCIERS ILLICITES

4 000 euros et 19 000 dinars tunisiens saisis à El-Tarf

Les services des Douanes ont procédé à la saisie d'un montant considérable en devises à El-Tarf et d'une quantité de sucre à Ain Guezam, a indiqué, hier, la Direction générale des Douanes (DGD). Lors de deux opérations distinctes, les agents de la brigade mobile des douanes relevant des services de l'Inspection divisionnaire des douanes d'El-Tarf, ont procédé, sur le territoire de compétence de la Direction régionale des douanes d'Annaba, à la saisie de 4 000 euros et de 19 000 dinars tunisiens, selon le communiqué. Ces deux opérations s'inscrivent "dans le cadre de la poursuite des efforts incessants déployés sur le terrain par les services opérationnels des brigades des

Douanes" et dénotent "la vigilance et la rigueur des agents des Douanes algériennes mobilisés 24h/24h pour l'accomplissement de leurs missions, notamment dans le cadre de la répression des infractions à la législation et à la réglementation des mouvements des capitaux de et vers l'étranger", indique le communiqué.

Selon un autre communiqué, les agents de la brigade mobile des douanes relevant des services de l'Inspection divisionnaire des douanes d'Ain Guezam ont procédé, sur le territoire de la direction régionale des douanes de Tamanrasset, à la saisie de 1,4 tonne de sucre soigneusement dissimulé dans une cache aménagée pour le stockage

des marchandises destinées à la contrebande. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts incessants des services opérationnels des brigades de douanes, consentis dans le cadre de la lutte contre la contrebande, sous toutes ses formes et consacre "la disponibilité et la mobilisation totale des agents des Douanes algériennes pour l'application des directives des hautes autorités visant à lutter contre la contrebande des produits subventionnés et de large consommation, à protéger le marché national et à assurer, au citoyen un approvisionnement continu en produits alimentaires", conclut le communiqué.

R. S.

EN VUE DE LA CANDIDATURE POUR L'ORGANISATION DE LA CAN-2025

Le dossier algérien examiné lors d'une réunion interministérielle



Phs : DR

Dans quelques jours, plus précisément le 16 janvier prochain, la CAF commencera à accueillir les dossiers de candidatures des pays désirant organiser la Coupe d'Afrique des nations de 2025 qui a été retirée, il y a quelques mois à la Guinée.

Et comme tout le monde le sait, l'Algérie, par le biais du président de la FAF, Djahid Zefizef, a annoncé son intention de présenter sa candidature. Cela s'est passé lors du tirage au sort du championnat d'Afrique des joueurs locaux, un événement que notre pays va abriter du 13 janvier au 4 février prochain.

Seulement, tout le monde s'accorde à dire que la mission s'annonce difficile. Selon le président de la FAF lui-même, "Il y aura plusieurs candidats, à ma connaissance plusieurs pays ont manifesté leur intérêt pour cette organisation", disait-il dernièrement.

Du coup, il faudra que l'Algérie présente un dossier solide et surtout être sûre que la bataille soit rude, tout en faisant attention aux jeux de coulisses. Les préparatifs ont déjà commencé et les 11 prochains jours seront décisifs, car, comme on le sait, la CAF a arrêté la date du 16 décembre pour envoyer le dossier au complet, s'ensuivra une autre étape, celle de la visite des inspecteurs de la CAF.

Une succession de challenges que notre pays se dit prêt à relever, c'est ce qui s'est dégagé lundi dernier lors de la réunion interministérielle qui enveloppait tous les départe-

ments ministériels impliqués dans le dossier de candidature à l'image du MJS, des ministères de l'Intérieur, des Transports, des Finances, de la Santé. Il s'agit là d'une première étape dans un long parcours et un long travail de coordination entre les différents secteurs, car si les infrastructures ne peuvent que rassurer, vu qu'une partie sera prête pour le CHAN, alors que d'autres sont proches de la livraison à l'image du stade de Tizi Ouzou ou encore de Douéra, il y a tout de même d'autres paramètres et critères qui jouent un grand rôle dans la grande course, et sur qui la

CAF insiste. Un rapport ayant trait à l'état des lieux général sera établi prochainement par la FAF, une base sur laquelle le reste du dossier sera préparé en 13 jours.

À souligner qu'après cet ultimatum du 16 décembre, une grosse bataille commencera dans les coulisses, il s'agit selon les connaisseurs de l'étape la plus décisive, avant les visites d'inspection aux pays candidats qui auront lieu entre le 5 et le 25 janvier 2023, la désignation du pays hôte par le Comité exécutif de la CAF, quant à elle, est prévue pour le 10 février prochain.

Hakim S.

AFFAIRE ANTAR YAHIA-USM ALGER

Le TAS de Lausanne rendra son verdict en janvier

Limogé par la direction de l'USMA au milieu de la saison passée, l'ex-directeur sportif des Rouge et Noir, Antar Yahia, sera fixé sur sa plainte auprès du Tribunal arbitral sportif (TAS) de Lausanne en janvier prochain. En effet, une source proche de l'ancien capitaine de la sélection algérienne a fait savoir que Le TAS de Lausanne rendra son verdict dans cette affaire USMA - Antar Yahia, le mois prochain.

Antar Yahia avait été auditionné en septembre dernier par le TAS de Lausanne dans le cadre de son litige avec le club de Soustara au même titre que les représentants de l'USMA. L'ex directeur sportif de la formation de la capitale réclame 24 mois de salaires, représentant la durée du contrat qui lui restait à l'USMA avant qu'il ne soit résilié d'une manière unilatérale.

Et comme l'ancien défenseur international touchait une mensualité de 18 000 euros, la somme que la direction de l'USMA devra lui verser sera de l'ordre de 435 000 euros, soit environ 7 milliards de centimes, sans parler des dédommagements



et autres pénalités de retard.

On se rappelle que Antar Yahia avait réagi à son limogeage via une publication postée sur son compte par laquelle il a qualifié d'abusives son éviction. "Je viens de prendre connaissance de la décision des dirigeants de l'USMA de mettre fin à mes fonctions sans aucun préavis ni entretien préalable. Je regrette cette décision brutale et vexatoire, alors que depuis mon arrivée à l'USMA je me suis investi sans compter pour la réussite du club. Malheureusement, cette rupture fait suite

à une mise à l'écart progressive et à un retrait de mes attributions, alors que je ne pouvais contester. Mon sort était visiblement scellé depuis plusieurs semaines, puisque mes potentiels successeurs avaient été contactés, et que la presse avait annoncé mon départ depuis plusieurs jours, avant que j'en sois informé. Je ferai évidemment valoir mes droits devant les instances compétentes et reviendrai le moment opportun sur les difficultés rencontrées tout au long de la saison. Je remercie les joueurs, le staff et les supporters qui m'ont toujours soutenu", avait-t-il écrit.

L'USMA avait recouru au TAS de Lausanne après qu'Antar Yahia a eu gain de cause auprès de la FIFA. Cette dernière avait aussi débouté l'USMA dans son litige avec l'entraîneur son ex-entraîneur Denis Lavagne. La Fédération internationale de football a donné gain de cause au technicien français qui a pu encaisser la mirobolante somme de 250 000 euros, après avoir vu son contrat résilié unilatéralement.

H. S.

S
T
R
O
P
S

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR)

Le CRB cale face au MCA, la JSK retrouve la joie de la victoire

Les deux rencontres au sommet de la mise à jour du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, jouées samedi se sont terminées sur un score de parité, donnant lieu à une statu quo en tête du classement, alors que la JS Saoura n'a pas manqué l'occasion de battre le CS Constantine (3-1), et remonte à la 4^e place.

Le dernier match au programme de ce vendredi a opposé à Tizi-Ouzou, deux équipes luttant pour la survie en Ligue 1, est revenu aux "Canaris" (2-1). Le derby algérois entre le leader le CR Belouizdad et le MC Alger, s'est achevé sur un nul vierge, qui satisfait beaucoup plus le "Doyen" qui appréhendait énormément sa sortie sur le terrain du tenant du titre, et vaincu depuis l'entame de la saison. En dépit de ce nul, à domicile, les Belouizdadis portent leur avance à 3

13^E JOURNÉE Paradou AC - JS Saoura délocalisé au stade du 20-Août 1955

Le match Paradou AC - JS Saoura, comptant pour la 13^e journée de la Ligue 1 Mobilis, qui devait se dérouler initialement le mercredi 7 décembre, au stade Omar Ben Rabah de Dar El Beïda, a été finalement délocalisé au Stade du 20-Août 1955 d'El Anassers, a annoncé dimanche la Ligue de football professionnel (LFP). "Cette décision a été prise suite à la programmation de deux matchs de la 13^e journée, le même jour et dans le même stade de Dar El Beïda. Il s'agit des matchs USM Alger - CR Belouizdad et Paradou AC - JS Saoura. Ainsi, et vu l'impossibilité de délocaliser la rencontre USMA-CRB au 20-Août 1955, du fait que les rencontres à domicile du CR Belouizdad sont disputées dans ledit stade, c'est le duel PAC-JSS qui a dû être délocalisé" a précisé la LFP dans un communiqué. En plus clair, le 20-Août 1955 est considéré comme le stade fétiche du Chabab, et l'USMA aurait donc été pénalisée de l'y accueillir, surtout que sur papier, c'est elle qui reçoit. Le Chabab est l'actuel leader de la Ligue 1 Mobilis, avec 26 points et deux matchs en retard, alors que les Rouge et Noir sont actuellement septièmes, avec 18 points et trois matchs en retard. Les deux clubs restent cependant sur un résultat nul à domicile chacun. C'était samedi, pour le compte de la 12^e journée, lorsque le Chabab a été tenu en échec par le MC Alger (0-0) dans le derby algérois, alors que l'USMA a commencé par être mené au score devant l'ES Sétif, avant d'arracher l'égalisation en toute fin de match (1-1).



points sur le CSC, avec de surcroît deux matchs en retard à disputer. Pour sa part, le MCA signe son 2^e nul consécutif qui lui permet de rester à proximité du podium (5^e-19 pts) en attendant de livrer son dernier match en retard devant son éternel voisin, l'USM Alger. Cette dernière a été contrainte au partage des points à domicile par une fringante équipe de l'ES Sétif (1-1). Les Sétifiens emmenés par leur stratège, Kendouci auteur de l'ouverture du score (68^e), ont du concéder l'égalisation huit minutes plus tard par Zouari (76^e). Si l'ESS qui joue tous ses matchs, reste provisoirement à la 3^e place (22^e pts), l'USMA (7^e - 18 pts) par contre, pourrait remonter sur le podium à la faveur de ses trois matchs en retard. La bonne affaire de cette mise à jour est à mettre à l'actif de la JS Saoura victorieuse de l'ex-leader, le CS Constantine (3-1). Un doublé du buteur attiré Belatrèche (12^e et 21^e), a rapidement mis à genoux, les "Sanafirs" qui risquent de quitter le podium, après la mise à jour définitive du calendrier. Le Béninois Koukpo a bien réduit le score (58^e), mais Saadi a mis son équipe à l'abri en inscrivant deux minutes plus tard un 3^e but (60^e). La JSK version Miloud Hamdi, remplaçant au pied levé, Abdelkader Amrani limogé, a renversé son adversaire le Paradou AC 2-1 grâce notamment au deuxième but de Boukhenchouche

(75), remportant ainsi une précieuse victoire dans la lutte pour sortir de la zone rouge. En revanche, les affaires ne s'arrangent pas pour le Paradou AC désormais avant dernier avec son adversaire du jour avec 9 points.

RÉSULTATS		
CR Belouizdad - MC Alger		0-0
USM Alger - ES Sétif		1-1
JS Saoura - CS Constantine		3-1
JS Kabylie - Paradou AC		2 - 1

CLASSEMENT		Pts	J
1). CR Belouizdad		26	10
2). CS Constantine		23	12
3). ES Sétif		22	12
4). JS Saoura		20	12
5). MC Alger		19	11
6). USM Khenchela		19	12
7). USM Alger		18	9
8). RC Arbaâ		15	10
9). ASO Chlef		14	12
10). MC El-Bayadh		13	12
11). NC Magra		13	12
12). MC Oran		13	11
13). US Biskra		11	10
14). JS Kabylie		9	11
15). Paradou AC		9	12
16). HBC-Laid		1	11.

TÉLÉVISION

Bientôt des matchs de Ligue 2 amateur sur "FIFA PLUS"

La Fédération algérienne de football vient de signer un accord avec la Fédération Internationale du football (FIFA) pour la retransmission des matchs du championnat de Ligue 2 dans le cadre du projet "FIFA PLUS", a indiqué samedi la Ligue nationale de football amateur (LNFA) qui gère la compétition. "FIFA PLUS" est la nouvelle plateforme de streaming lancée par l'instance internationale du football en avril dernier, une sorte de Netflix du football, comme la compare le site de la FIFA, avec de multiples contenus proposés de manière totalement gratuite. Chaque année, "FIFA PLUS" compte diffuser à travers cette plateforme de milliers de matchs, elles vise à la fin de

l'année 2022 à projeter plus de 40 000 matchs dont 11 000 du football féminin, organisés par les associations membres issues des six confédérations. Pour la première fois, indique la FIFA, les amateurs de football pourront accéder à l'intégralité de nos archives. Ils pourront revoir les matchs entiers, les résumés, les buts et les actions mémorables via une seule et même interface. Les archives FIFA PLUS proposeront dans un premier temps plus de 2 500 vidéos remontant jusqu'aux années 1950. Bien d'autres seront ajoutées tout au long de l'année. Pour le moment la plateforme est disponible sur une large gamme d'appareils connectés : PC, iPhone, tablette, Android. Les essais

avec l'Algérie ont commencé vendredi avec le match RC Kouba - GC Masacara (1-0) qui s'est joué au stade Benhadad de Kouba à l'occasion de la 9^{ème} journée du championnat de Ligue 2 amateur. A la faveur de cet accord, la LNFA perçoit 40% des bénéfices générés par "FIFA PLUS" sur le championnat de Ligue 2, précise la même source. Par ailleurs, signons que La LNFA avait invité les chaînes de télévision nationales à des rencontres pour débattre de cette question de la propriété des droits d'exploitation et à la commercialisation des droits TV et envisager éventuellement une collaboration. La LNFA indique que les portes sont toujours ouvertes.

LIGUE 2 (GR. CENTRE-EST - 9^E J)

Statu quo en tête du classement

L'AS Khroub, difficile vainqueur devant l'IRB Ouargla (1-0), a consolidé son fauteuil de leader du groupe Centre-Est de la Ligue 2 de football amateur, à l'occasion de la neuvième journée disputée vendredi et samedi, également marquée par la victoire de son dauphin, l'US Souf contre l'USM El Harrach (2-1). Tenue en échec par le MC El-Eulma (0-0) lors de la précédente journée, l'AS Khroub (1^{er}, 21 pts) a renoué avec le succès pour consolider son fauteuil de leader, alors que l'IRB Ouargla glisse au 12^e rang avec 9 points. De son côté, l'US Souf (2^e, 18 pts) a conforté sa place de dauphin après le succès devant l'USM El Harrach (9^e, 10 pts) et profitant du match nul de l'USM Annaba (3^e, 15 pts) face à l'AS Ain M'Ilila, en match d'ouverture de la 9^e journée disputé vendredi. Le match nul de l'USMA n'a également profité au NRB Telegma, large vainqueur devant l'autre club d'Annaba HAMRA (3-0). Ce succès en déplacement permet au NRTB de revenir à hauteur des Bônois à la troisième place du classement. Derrière le peloton de tête, l'E Sour El Ghozlane (5^e, 14 pts) et la JS Bordj Menaïel (7^e, 13 pts) se sont quittés dos à dos (1-1), alors que MO Constantine vainqueur en déplacement contre la CA Batna (1-0) s'est hissé au cinquième rang à égalité avec l'ESG. Dans le milieu de tableau, l'US Chaouia (8^e, 12 pts) et le MC El-Eulma (9^e, 10 pts) ont fait match nul (1-1), alors que l'IB Khemis El Khechna (10^e, 10 pts) a dominé (3-0) la JSM Skikda (15^e, 5 pts). Dans le groupe Centre-Ouest, dont les rencontres ont été disputées vendredi, le leader l'ES Mostaganem et son nouveau dauphin l'ES Ben Aknoun, ont prolongé leur belle série, en s'imposant respectivement devant le SC Mecheria (1-0) et l'ASM Oran (2-1). Toujours vaincu depuis le début de saison, l'ES Mostaganem (25 pts) est solidement en tête du classement, en décrochant son huitième succès de la saison devant le SC Mecheria (17 pts), qui réalise la mauvaise opération de cette journée en glissant au 5^e rang. Cette défaite du SCM profite à l'ES Ben Aknoun, vainqueur en déplacement devant l'ASM Oran (2-1), et qui prolonge sa belle série d'invincibilité (5 victoires, 1 match nul) et se retrouve seule à la deuxième place du classement avec 20 points. Cette neuvième journée de Ligue 2 a, également, été marquée par la première victoire de la saison du NA Hussein-Dey, qui est allé s'imposer contre le WA Boufarik (4-1). Malgré ce large succès, le NAHD (7 pts) reste coincé dans le bas du tableau, occupant le 13^e rang aux côtés du MC Saïda, tenu en échec à domicile par le WA Tlemcen (0-0).

Résultats

Vendredi :
AS Ain M'Ilila - USM Annaba 1-1

Samedi :
US Souf - USM El Harrach 2-1
E Sour El Ghozlane - JS Bordj Menaïel 1-1
CA Batna - MO Constantine 0-1
IB Khemis El Khechna - JSM Skikda 3-0
AS Khroub - IRB Ouargla 1-0
US Chaouia - MC El-Eulma 1-1
HAMRA Annaba - NRB Telegma 0-3

Classement :

	Pts	J
1. AS Khroub	21	9
2. US Souf	18	9
3. USM Annaba	15	9
--. NRB Telegma	15	9
5. E Sour El Ghozlane	14	9
--. MO Constantine	14	9
7. JS Bordj Menaïel	13	9
8. US Chaouia	12	9
9. USM El Harrach	10	9
--. MC El Eulma	10	9
--. IBKE Khechna	10	9
12. CA Batna	9	9
--. IRB Ouargla	9	9
14. AS Ain M'Ilila	8	9
15. JSM Skikda	5	9
16. Hamra Annaba	3	9.

MONDIAL-2022

Messi dans le mille

Pour le millième match de sa carrière professionnelle, Lionel Messi a ouvert la voie des quarts de finale à l'Argentine samedi avec un but contre l'Australie (2-1) qui lui permet de se rapprocher un peu plus de son rêve ultime: gagner la Coupe du monde.

Mille matches, ça se fête... avec un but, forcément ! Le capitaine argentin, qui n'avait jusque-là jamais marqué en match à élimination directe d'une Coupe du monde, a conjuré le sort en propulsant l'Albiceleste vers les quarts. Elle y retrouvera vendredi les Pays-Bas, vainqueurs des États-Unis 3-1 en début de soirée. Peu après la demi-heure de jeu (35^e), Messi a tiré un coup franc latéral qui a été renvoyé par la défense australienne. Le ballon lui est ensuite revenu par les airs, il l'a contrôlé du gauche avec classe, puis s'est faufilé jusque dans la surface, profitant d'un échange entre Alexis Mac Allister et Nicolas Otamendi pour chiper le ballon et l'envoyer du pied gauche à ras de terre, direction les filets. Les nombreux supporters argentins présents au stade Ahmad bin Ali se sont alors mis à scander "Messi, Messi !", faisant mine de se prosterner devant la star. "Avec les supporters, ça a été des sensations incroyables.

Ils nous transmettent cette passion, cette énergie", a apprécié "Leo", resté longtemps sur la pelouse en compagnie de ses coéquipiers pour communier avec les supporters, au coup de sifflet final. Grâce à ce but, son neuvième dans un Mondial (mais son premier dans un match à élimination directe, à partir des huitièmes), la star du Paris SG a dépassé son prédécesseur Diego Maradona (8 buts) pour devenir le deuxième meilleur buteur argentin de l'histoire des Coupes du monde. Il n'est désormais plus qu'à une unité de Gabriel Batistuta (10). "Diego serait super heureux pour moi", avait déjà



glissé la "Pulga" ("La Puce", en espagnol) en zone mixte mercredi soir après le match contre la Pologne, qui l'avait vu devenir l'Argentin ayant disputé le plus de matches en Coupes du monde (23 désormais) devant Maradona (21), deux ans après son décès.

OBJECTIF 1 003 MATCHES
LE 18 DÉCEMBRE

À la 50^e, Messi a encore usé de ses éblouissants crampons dorés pour garder Mathew Ryan en alerte, mais il a glissé sur sa frappe, déviée par un défenseur. Puis trois fois en fin de match (89^e, 90^e+2, 90^e+4), il a offert trois ballons parfaits à Lautaro Martinez dans la surface, mais son équipier a manqué ses frappes. Pas grave: après ses buts contre l'Arabie saoudite en ouverture (défaite de l'Argentine 2-1) et le Mexique (succès 2-0), et malgré son mutisme lors de la victoire 2-0 contre la Pologne mercredi, Messi, avec trois buts au Qatar, rejoint le Français Kylian Mbappé, l'Espagnol Alvaro Morata, l'Anglais Marcus Rashford, le Néerlandais Cody Gakpo et l'Équatorien Enner Valencia (éliminé) au sommet du classement des meilleurs buteurs du

Les Pays-Bas en quarts, les USA donnent rendez-vous en 2026

Les Pays-Bas, avec Memphis Depay enfin buteur et Denzel Dumfries décisif sur son aile droite, ont fait céder trois fois le coffre-fort américain (3-1) pour décrocher samedi leur billet pour les quarts de finale du Mondial-2022, où ils défieront l'Argentine, le 9 décembre. Les États-Unis rêvaient d'un exploit dans le cadre de leur opération promotion du "soccer" en vue du Mondial-2026, qu'ils co-organiseront avec le Mexique et le Canada. Mais le rêve américain n'aura duré que cinq minutes, quand la Team USA est revenue à 2-1 dans le dernier quart d'heure avant que Denzel Dumfries ne surgisse pour redonner un peu d'air aux supporters des Oranje et leur sélectionneur. Louis van Gaal retrouvera en quart de finale l'Argentine, l'équipe qui l'avait privé de finale il y a huit ans au Brésil. Mais il sait que son équipe va devoir faire mieux, après

cette victoire obtenue sans briller mais grâce à une défense solide et une attaque diablement efficace, lors d'un match où les USA ont davantage tiré au but. "À la pause, j'ai été très critique. On menait 2-0, avec deux buts fantastiques. (...) Mais nous avons souffert en première mi-temps. Si on joue comme ça contre les meilleures équipes, ça va pas le faire", a pesté le sélectionneur de 71 ans après la rencontre. Cette fois, Cody Gakpo n'a pas pris la lumière. Et ce sont Memphis Depay (10^e) et Daley Blind (45^e+1), deux des trois seuls Néerlandais ayant disputé un Mondial avant le Qatar (en 2014), qui ont montré la voie. Deux buts presque identiques, venus de centres en retrait du latéral Denzel Dumfries, qui a pris de vitesse une défense américaine un peu usée après un premier tour hermétique où elle n'avait cédé qu'une fois sur penalty. "Il y a des critiques

"ON N'A PAS UN DEPAY"

Au four et au moulin, le latéral de l'Inter Milan a ensuite suppléé son gardien lors d'un tir de Haji Wright, juste avant la réduction du score, quelques instants plus tard, du même Wright d'une reprise ratée mais victorieuse (76^e). Mais c'est encore Dumfries, oublié par la défense adverse, qui a surgi (81^e) pour redonner deux buts d'avance alors que la Team USA poussait fort pour égaliser, dopée par les "USA, USA" d'un public réveillé. Les Américains, déjà tournés vers le rendez-vous mondial de 2026, n'ont pas manqué d'enthousiasme mais de justesse technique et surtout d'adresse devant le but. Ils sont aussi

tombés sur un excellent Andries Noppert dans la cage néerlandaise, décisif d'entrée devant Christian Pulisic seul (3^e). "Ça va faire mal pendant un moment", a reconnu l'Américain. "Les Pays-Bas ont eu la qualité pour conclure leurs occasions, une qualité dont on a manqué un peu. On n'a pas un Memphis Depay actuellement", a souligné le sélectionneur américain Gregg Berhalter. Depay, titularisé pour la deuxième fois de suite, a certes perdu le ballon à l'origine du but américain, mais il a retrouvé des jambes. L'attaquant de Barcelone aurait même pu marquer un deuxième but (61^e), mais il ne boudait pas son plaisir d'avoir enfin retrouvé le chemin des filets pour la première fois depuis mi-septembre et une longue indisponibilité. Place maintenant à l'Argentine: "Contre Messi, il faudra aussi faire le boulot", en salive déjà Noppert.

PROGRAMME DU JOUR (HUITIÈMES DE FINALE)
À 16h00 : Japon - Croatie
À 20h00 : Brésil - Corée du Sud

2,45 millions de spectateurs ont assisté aux 48 premiers matchs de la phase de poules

2,45 millions de spectateurs ont assisté aux 48 premiers matchs de la phase de poules de la Coupe du monde Qatar 2022, soit un taux de fréquentation de 96%, a indiqué samedi la Fédération internationale de football (Fifa). Avec ce taux de fréquentation de 96%, Qatar 2022 fait mieux que l'édition 2018, où la phase de groupes avait attiré 2,17 millions de supporters dans les enceintes de Russie, selon l'instance internationale. Le match entre l'Argentine et le Mexique a vu le stade Lusail accueillir 88 966 personnes, le total le plus élevé en Coupe du Monde de la Fifa depuis la finale d'États-Unis 1994. Sur le terrain, les résultats reflètent la hausse de la compétitivité à l'échelle mondiale. C'est en effet la première fois que les cinq continents sont représentés en huitièmes de finale. L'AFC a établi un nouveau record avec la présence dans la phase à élimination directe de trois de ses pays (Australie, Japon et République de Corée). Elle fait mieux que lors des éditions 2002 et 2010, où deux de ses représentants s'étaient extirpés des poules. L'Afrique a également des raisons de se réjouir puisque le Sénégal et le Maroc se sont invités dans la cour des grands. Une seule autre édition, Brésil 2014, avait vu deux pays de la CAF atteindre ce stade avec l'Algérie et la Nigeria. Une nouvelle page de l'histoire du football s'est écrite à l'occasion d'Allemagne - Costa Rica, lorsque Stéphanie Frappart est devenue la première femme à arbitrer un match de la Coupe du Monde Masculine. Avec Neuzha Back et Karen Diaz Medina, elle a également formé le premier trio arbitral féminin de l'histoire de la compétition. Le Portugais Cristiano Ronaldo est entré lui aussi dans les annales. Grâce à son but contre le Ghana, il est le premier joueur à marquer lors de cinq éditions différentes de la compétition. De nombreuses rencontres ont battu des records annuels d'audience. Ainsi, Angleterre - États-Unis est devenu le match de football le plus regardé de l'histoire de la télévision américaine. "Le dénouement de cette phase de groupes montre que les pays capables de rivaliser au plus haut niveau sont de plus en plus nombreux", estime Arsène Wenger, Directeur du Développement du Football Mondial de la Fifa. "Cela est dû à une amélioration de la préparation et de la capacité d'analyse de l'adversaire, deux phénomènes qui traduisent un accès plus homogène aux outils technologiques. Ce constat s'inscrit dans la démarche de la Fifa, qui aspire à accroître la compétitivité du football à l'échelle mondiale."

ORAN. ONCOLOGIE

L'immunothérapie prochainement pratiquée à l'EHU

L'immunothérapie, un traitement qui renforce l'immunité des cancéreux, devra figurer "très prochainement" dans la stratégie de prise en charge de certains cancers à l'EHU "1er novembre 1954" d'Oran, a-t-on appris samedi de la cheffe de service de l'oncologie médicale de cet établissement sanitaire.

L'immunothérapie permet de stimuler le système immunitaire du patient, combattant ainsi les cellules cancéreuses et assurant plus d'efficacité de la chimiothérapie, ses effets secondaires sont très légers et n'affectent pas le patient", a indiqué à la presse Pr Briksi-Raguig Faiza, en marge de l'ouverture d'une journée de formation dédiée aux résultats des deux congrès internationaux américain (ASCO) et européen d'oncologie (ESMO) de 2022. Le lancement de l'immunothérapie, approuvée par le ministère de la Santé, est prévue pour l'année prochaine, afin d'accompagner la chimiothérapie pour les cancéreux. "d'ici 2023, nous pourrons entamer sa pratique à l'EHU d'Oran", a souligné Pr Brikci-Reguig, également présidente de la Société d'oncologie d'Oran (SOMO), organisatrice de la rencontre. L'immunothérapie figurait également dans les programmes des deux congrès internationaux américain et européen spécialisés en oncologie.



Les dernières nouveautés en matière de traitements et protocoles ont été abordées et présentées, a-t-elle souligné. La même responsable a relevé qu'entre 600 et 700 nouveaux de cancer de différents types sont enregistrés annuellement au service d'oncologie médicale de l'EHU d'Oran. Il s'agit de cas de cancer du sein, du colon, des poumons, de la prostate entre autres. Plus de 1.000 patients subissent actuellement des séances de chimiothérapie dans ce service, a-t-elle confié. Pour Dr Bengedache Aïcha, maître-assistante au même service, spécialisée du cancer digestif et

secrétaire général de la SOMO, le cancer est en augmentation, mais ses traitements connaissent également des évolutions d'année en année, d'où l'importance de ce genre de rencontre. Pour elle, les deux congrès internationaux ont apporté beaucoup de nouveautés en matière de traitement et de prise en charge des cancers du poumon, de la prostate, du sein et de l'appareil digestif (pancréas, colon, rectum, œsophage). Il faudrait, a-t-elle recommandé, accorder davantage d'importance au cancer du pancréas, car "d'ici 2030, il sera le premier cancer à l'échelle mondiale. C'est un cas mortel et les chances de guérison sont très réduites". Elle a ajouté que plus de 200 nouveaux cas de cancer du colon sont enregistrés annuellement au service d'oncologie de l'EHU. De son côté, Pr Kehili Hakima, oncologue à l'EHU d'Oran, spécialisée dans les cancers ORL, a mis l'accent sur l'introduction de la chimiothérapie pour accompagner la radiothérapie dans les cas de cancers ORL pour plus d'efficacité du traitement. "Aucun dépistage précoce n'existe actuellement pour ce type de cancer. Il faudrait agir sur les facteurs de risque, arrêter la consommation de cigarettes, d'alcool et de tabac à chiquer", a-t-elle préconisé. Près de 200 médecins et spécialistes de la région ouest du pays participent à cette 8ème édition post-congrès ASCO-ESMO 2022. Plusieurs communications sur les cancers du sein, du thorax, de l'appareil digestif, de l'ORL, urologique et gynécologue ont été animées.

Pub

TIARET. ZONES ÉPARSES

Lancement de la caravane médicale au profit de la population

Une caravane médicale a été lancée samedi à partir de Tiaret pour sillonner les zones reculées de la wilaya et permettre l'accès aux soins des populations enclavées, dépister des maladies et traiter les patients ayant besoin d'opérations chirurgicales et d'une prise en charge, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la santé et de la population. La caravane est organisée en coordination avec la Direction de l'action sociale et de la solidarité et l'Agence de développement social dont les cellules de proximité ont effectué un recensement préliminaire des cas ciblés, a indiqué le responsable du secteur de la santé, Mokhtar Mokrane. Le lancement de l'opération a eu lieu à partir des zones rurales de la commune de Sidi El Hasni, où plus de 60 patients nécessitant des soins médicaux ont été recensés dont des enfants aux besoins spécifiques et des personnes âgées. Médecins, infirmiers et sages-femmes s'emploient ainsi à prodiguer des soins aux patients à leur domicile tout en prenant en charge ceux qui ont besoin d'exams approfondis de radiographies ou d'analyses en les acheminant selon les rendez-vous vers des services hospitaliers spécialisés. Au vu du diagnostic des cas, des interventions chirurgicales seront programmées dans le cadre du programme des établissements hospitaliers de la wilaya ou dans le cadre de jumelage avec des Centres Hospitalo-universitaires (CHU). Selon M. Mokrane, le personnel médical de cette caravane aura également à assurer la vaccination des enfants contre certaines maladies comme le tétanos et les adultes contre la grippe saisonnière. Par ailleurs, le wali de Tiaret, Ali Bougherra, a supervisé le lancement de cette caravane à l'occasion de la Journée internationale des personnes aux besoins spécifiques. Il a instruit les parties concernées à mettre en place des équipes médicales spécialisées en vue de fournir des soins et traitements psychologiques aux moudjahidine alités, en coopération avec les directions des Moudjahidine et Ayants droit et de la Santé.

CONSTANTINE. SALON NATIONAL DE L'INDUSTRIE ET DE L'INNOVATION ALIMENTAIRE

Ouverture de la 1^{ère} édition

La première édition du salon national de l'industrie et de l'innovation alimentaire (SIAA Algérie) s'est ouverte samedi à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine avec la participation de 30 entreprises publiques et privées du domaine des industries alimentaires et de transformation, des services logistiques et des importateurs.

Le salon auquel participent également des entreprises de transport et de distribution et des fabricants d'équipements divers réserve des stands aux divers produits agroalimentaires, aux procédés de conservation des fruits et légumes, au matériel de conditionnement et d'emballage. En marge de l'ouverture de la manifestation, la commissaire du salon Meriem Serarma, a souligné à l'APS que le salon constitue "une opportunité aux opérateurs économiques pour présenter et promouvoir leurs produits et les plus récentes innovations de l'industrie alimentaire qui traduisent la forte dynamique des industries alimentaires, d'emballage et de conditionnement dans l'économie algérienne". Elle a également relevé que le salon offre aussi "un espace d'échanges des expériences et de conclusion d'affaires entre opérateurs économiques ainsi que de promotion de leurs images sur le marché local et international". Le salon qui se poursuivra au 6 décembre permettra également de sensi-



biliser les différents opérateurs aux facilités et mécanismes mis en place par les pouvoirs publics pour consolider les opérations d'exportation dont le nouveau code de l'investissement, a ajouté Meriem Serarma. L'occasion a donné lieu à la tenue de rencontres professionnelles entre opérateurs avec des conférences débats sur divers thèmes liés aux mécanismes de relance économique, au développement de la production de la filière agroalimentaire dans le respect des normes de qualité internationales et l'introduction des produits algériens vers les marchés extérieurs. Pour sa part, Lokman Hadj, propriétaire d'une entreprise de fabrication de confiture naturel, installée à

Constantine, a souligné que la manifestation est une occasion pour mettre en valeur la qualité des produits algériens particulièrement certaines confitures haut de gamme demandées sur le marché. Il a également noté que la manifestation permet de prospecter les opportunités de développement de la distribution et d'échanges d'expériences avec les autres opérateurs et les porteurs de projets de startups. Awatif Azioune, cadre commercial d'une entreprise de production de pâtes alimentaires traditionnelles, a affirmé que la participation de son entreprise a pour objectif de cibler de nouveaux opérateurs et de rechercher des opportunités d'extension.

AÏN-DEFLA. DAÏRA DE BORDJ ÉMIR KHALED

Des projets pour améliorer le cadre de vie des habitants

Plusieurs opérations de développement, concernant notamment les secteurs des ressources en eau, de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et de la jeunesse, et visant à améliorer les conditions de vie des habitants des communes de la daïra de Bordj Émir Khaled, au Sud de la wilaya d'Aïn Defla, ont été inscrites par les autorités locales, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. Pour l'alimentation en eau potable, le chef de l'exécutif local, Filali Abdelghani a décidé, lors d'une visite effectuée récemment dans la commune Tarik Ibn Ziad, située à 60 km du chef-lieu de wilaya, de "revoir à la hausse le quota d'eau potable destinée à alimenter le chef-lieu communal et les villages et zones enclavées", indiquant que le volume d'eau journalier passera à 1600 m³ à partir de janvier prochain. En plus de l'exploitation des eaux des sources "Aghbal" et "Amrona", un accord a été conclu entre la commune et l'Algérienne des Eaux (ADE) de Tissemsilt en charge de la gestion de la station de traitement d'eau du barrage Derder implanté à Aïn Defla et alimentant plusieurs communes relevant de la wilaya de Tissemsilt, afin d'augmenter le volume d'eau à 1000 m³/jour, a-t-on signalé. Outre la mise en service d'un réservoir d'eau de 200 m³ dans la localité "Qahwet Errih", les autorités ont inscrit une

nouvelle opération consistant en la réalisation d'un réservoir de même capacité au niveau du village "Draâ El-Halfa", où il a été également prévu le lancement des travaux de rénovation du réseau de distribution d'eau potable.

Concernant le secteur de la santé, M. Filali a décidé d'inscrire une opération pour acquisition de matériel médical au profit de la nouvelle polyclinique de la commune Tarik Ibn Ziad, dont un fauteuil dentaire, équipements de laboratoire et de radiologie. Dans la localité de Tighzert, l'une des zones enclavées de la même commune, M. Filali a instruit la Direction des services agricoles (DSA) et la Conservation des forêts afin de mettre en place un programme qui consiste à délimiter des

terrains pour exploitation agricole au profit des villageois qui souffrent du sous-emploi. Le dossier en question sera soumis "très prochainement" au Ministère de l'agriculture et du développement rural, a-t-on souligné, indiquant que cette mesure permettra aux villageois d'améliorer leur quotidien en lançant des activités d'élevage bovin et ovin et d'apiculture.

Quant au secteur de l'éducation nationale, un montant de 1,5 million DA a été accordé par la wilaya pour raccorder le lycée Ali Mellah au réseau de gaz naturel. Un montant similaire a été mobilisé pour l'acquisition de 1,5 micro-ordinateurs au profit du laboratoire informatique de l'établissement, ainsi que pour la prise en charge des travaux d'éta-

chéité permettant la réouverture de plusieurs salles de cours. Dans la commune de Bordj Émir Khaled, un projet de réalisation d'une annexe scolaire au niveau de la localité de "Sâayed", pour réduire la pression exercée sur le CEM "5 juillet 1962" qui se trouve au chef-lieu communal, a été lancé pour un délai d'une année, a-t-on souligné. Ce projet va épargner à plus de 500 collégiens du village le déplacement quotidien sur une distance de 7 kms, a-t-on indiqué. Dans la commune de Bir Ould Khelifa, la wilaya s'est engagée à prendre en charge l'aménagement du stade communal, notamment son revêtement en gazon artificiel, en attendant la réalisation des vestiaires et l'installation de l'éclairage.

MOSTAGANEM. PORT

Les exportations hors hydrocarbures dépassent les 300 000 tonnes

Le volume des exportations hors hydrocarbures a dépassé à travers le port commercial de Mostaganem les 300.000 tonnes durant les dix premiers mois de l'année en cours, a-t-on appris samedi de la direction commerciale de cette entreprise portuaire. Les exportations hors hydrocarbures ont atteint via le port commercial de Mostaganem, 306 395 tonnes durant la période allant du 1er janvier au 31 octobre derniers dont 228 000 tonnes de produits ferreux. Au cours de cette période, 180 000 tonnes de rond à béton, 47 000 tonnes de plaques et de bobines de fer et 830 tonnes de tuyaux de fer

ont été exportés vers plusieurs destinations en Afrique, en Europe et en Amérique du Nord telles que la Tunisie, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Roumanie, la Belgique, l'Irlande, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique.

Les opérateurs économiques ont également exporté 45 000 tonnes de matières premières destinées à des chantiers de construction, dont 41 000 tonnes de clinker, 3 880 tonnes de ciment blanc et 113 tonnes de bentonite, ajoute la même source. Les exportations de matières agricoles ont été multipliées par cinq au cours des dix derniers mois,

avec l'envoi de plus de 1 830 tonnes de dattes. Les exportations de produits chimiques ont également augmenté de 39 %. Dans ce cadre, 3 705 tonnes d'hélium ont été exportées vers la France.

L'activité d'exportation de lisier accumulé utilisé dans la production de batteries vers la Bulgarie (2 516 tonnes) et d'autres produits chimiques a repris, selon le même bilan. Le nombre de conteneurs transportés à l'étranger via le port de Mostaganem au cours de la même période s'est élevé à 2 571 unités totalisant les 7 262 tonnes, indique-t-on de même source.

CHLEF. DAAS

Trois nouvelles classes spéciales pour les enfants autistes

Trois nouvelles classes ont été ouvertes au titre de la prise en charge pédagogique des enfants autistes dans les communes de Boukadir, Ouled Abbès et Taougrite de la wilaya de Chlef, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS).

"Les services de la DASS, en coordination avec la Direction de l'éducation de la wilaya, ont procédé à l'ouverture de trois (3) nouvelles classes au profit des enfants atteints du trouble du spectre de l'autisme (TSA)", a indiqué, à l'APS, le directeur du secteur, Kamel Benredjem, en marge des festivités officielles de la Journée internationale des personnes aux besoins spécifiques. Ces nouvelles classes, ouvertes dans les communes de Boukadir, Ouled Abbès et Taougrite, "portent à 57 le nombre de classes dédiées aux élèves aux besoins spécifiques de la wilaya, dont ceux atteints de troubles mentaux légers, de troubles auditifs (portant un implant cochléaire) et les enfants autistes", a ajouté le même responsable.

Selon M. Kamel Benredjem, le nombre d'élèves pris en charge au niveau de ces classes spéciales est de 485 scolarisés, dont 122 inscrits au titre de l'année scolaire 2022/2023, soulignant la possibilité d'ouverture de nouvelles classes "suivant les besoins de chaque région, en vue d'assurer une prise en charge adéquate de cette catégorie et faciliter l'intégration de cette frange", a-t-il précisé.

À noter qu'au titre des festivités de célébration de la Journée mondiale des personnes aux besoins spécifiques (3 décembre), le wali Atallah Moulati, accompagné des autorités civiles et militaires, a procédé au lancement de nombreuses activités et expositions animées par des élèves de cette catégorie spécifique, qui ont investi diverses professions et métiers.

En marge de cette célébration, le wali a souligné "l'impératif de sensibiliser les parents à la prise en charge précoce du handicap de leurs enfants et de se rapprocher des différents centres et organismes mis à disposition par l'État à cet effet", a-t-il précisé.

M. Moulati a aussi donné le coup d'envoi d'une caravane de sensibilisation qui sillonnera, du 3 au 8 décembre courant, les zones reculées des communes de Chlef, l'Oued Fodda, El-Karimia, Dhahra, Moussadek et Beni Haoua.

SOUS LA MENACE D'UNE PROCÉDURE DE DESTITUTION

Pas de démission pour le président sud-africain

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa, sous la menace d'une procédure de destitution, n'a aucune intention de démissionner et va se battre sur le plan politique comme judiciaire, a fait savoir samedi son entourage.

Son porte-parole, Vincent Magwenya, a confirmé qu'il n'allait pas s'écarter du pouvoir "sur la base d'un rapport erroné", faisant référence au texte d'une commission parlementaire rendu public mercredi qui accable le président dans l'affaire dite du "Farmgate" ou de "Phala Phala", du nom de l'une de ses propriétés. M. Ramaphosa fait l'objet d'une plainte depuis juin, déposée dans un commissariat par un opposant politique, l'accusant d'avoir tenté de dissimuler un cambriolage à Phala Phala en 2020, en ne le signalant ni à la police ni au fisc. Or à cette occasion, les cambrioleurs avaient trouvé 580 000 dollars en espèces cachés sous les coussins d'un canapé. Cette plainte n'a pas donné lieu à ce jour à des poursuites, l'enquête de police se poursuit. Le président va aussi contester le rapport parlementaire par voie de justice. "Il est dans l'intérêt (...) de notre démocratie, bien au-delà de la présidence Ramaphosa, qu'un rapport aussi bancal soit remis en question, en particulier lorsqu'il est utilisé comme point de référence pour destituer un chef d'État en exercice", a expliqué M. Magwenya. Ce rapport estime que M. Ramaphosa "a pu commettre" des actes contraires à la loi et la Constitution, ouvrant la voie à une procédure de destitution qui pourrait être votée mardi au Parlement. Depuis sa diffusion, de nombreux appels à la démission du président ont été lancés dans l'opposition mais aussi au sein du parti au pouvoir, l'ANC. Mais Ramaphosa, qui reste très populaire, a aussi engrangé de nombreux soutiens politiques, syndicaux comme au sein du monde des affaires. Échéance cruciale dans le calendrier politique sud-africain,



l'ANC se réunit dès le 16 décembre pour désigner son prochain candidat pour la présidence en 2024.

DEUXIÈME MANDAT

Si toutefois le parti, au pouvoir depuis la chute de l'apartheid et de plus en plus contesté sur fond de chômage et de fortes inégalités, sortait vainqueur du scrutin. M. Ramaphosa "a pris à cœur le message sans équivoque émanant des branches du parti au pouvoir qui l'ont désigné pour un second mandat à la tête de l'ANC", a affirmé samedi soir son porte-parole. Il "comprend que ce message signifie qu'il doit poursuivre les réformes économiques", explique encore M. Magwenya. Ainsi "le président a accepté avec humilité, grand soin et engagement, cet appel à continuer à être au service de son organisation, l'ANC, et du peuple sud-africain". Ramaphosa semble ainsi prendre de court les caciques du parti, réunis au sein du tout-puissant Comité exécutif national (NEC), qui doivent se retrouver lundi matin pour évoquer son sort. Ce qui pourrait signifier

qu'il a déjà reçu l'aval de ses principales figures. Plusieurs experts en droit ont critiqué ces derniers jours le rapport parlementaire qui s'appuie largement sur du "oui-dire", multipliant les suppositions et les questions rhétoriques. Mais le texte soulève aussi de vraies questions sur la version des faits avancée par le président, qui dément toute malhonnêteté.

Selon lui, l'argent liquide volé chez lui provenait de la vente à un homme d'affaires soudanais de vingt buffles. "La pratique normale est de mettre l'argent en banque le jour ouvrable suivant", remarque le rapport. Et pourquoi alors ces buffles, achetés par un certain Mustafa Mohamed Ibrahim Hazim, se trouvent-ils toujours à Phala Phala près de trois ans après leur vente? "Il existe de sérieux doutes quant à savoir si les devises étrangères volées proviennent bien de leur vente", conclut le rapport.

Majoritaire au Parlement depuis 1994, l'ANC, plombé par la corruption et une guerre de factions, choisit le chef de l'État depuis l'avènement de la démocratie sud-africaine.

YÉMEN

La Banque mondiale fournit une nouvelle subvention de 150 millions de dollars

Le gouvernement yéménite a annoncé que la Banque mondiale (BM) avait accepté de fournir une nouvelle subvention au pays d'un montant de 150 millions de dollars pour soutenir la sécurité alimentaire. Le ministre de la Planification et de la Coopération internationale, Waed Bathib, a déclaré samedi que la Banque mondiale "a approuvé une subvention supplémentaire de 150 millions de dollars pour la deuxième phase du projet de réponse dans le domaine de la sécurité alimen-

taire et de la résilience au Yémen". Bathib a souligné que "la subvention contribuera à augmenter la production céréalière au niveau local, en apportant un soutien aux petits agriculteurs pour leur permettre de produire des semences de haute qualité caractérisées par leur capacité à résister au changement climatique". La subvention contribuera également à "étendre les programmes de santé animale dans le but d'améliorer la productivité et d'accroître la résilience aux chocs climatiques, ce qui

contribuera à renforcer la sécurité alimentaire et la résilience au Yémen", selon Bathib. En décembre 2021, la Banque mondiale a annoncé qu'elle accorderait une subvention de 127 millions de dollars dans un premier temps pour soutenir la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance au Yémen. En juillet dernier, la Banque mondiale a annoncé une subvention de 150 millions de dollars au Yémen pour soutenir un certain nombre de secteurs, dont la santé.

BANDE DE GHAZA

Frappes aériennes de l'armée d'occupation sioniste

L'armée d'occupation sioniste a mené dans la nuit de samedi à dimanche des frappes aériennes dans la bande de Gaza, ont rapporté des médias. Des sources sécuritaires à Gaza ont fait état de deux frappes contre le sud de l'enclave de 2,3 millions d'habi-

tants, l'une à Khan Younés et l'autre dans une zone non habitée proche de Rafah. Ces frappes n'ont pas fait de blessés, selon des sources médicales palestiniennes. "L'ennemi sioniste étend son agression contre notre peuple en bombardant brutalement la bande de Gaza,

MIGRANTS DÉPLACÉS

Le gouverneur de Floride attaqué en justice

Une plainte a été déposée contre le gouverneur républicain de Floride, Ron DeSantis, par trois groupes de défense des droits des immigrés basés en Floride pour avoir organisé des vols de migrants vers Martha's Vineyard, dans l'État du Massachusetts. Florida Immigrant Coalition, Americans for Immigrant Justice et Hope Community Center ont intenté une action en justice contre DeSantis et le secrétaire aux Transports de Floride, Jared Perdue, soulignant qu'ils "ont enfreint les lois d'immigration du gouvernement fédéral en créant un système d'immigration parallèle et séparé". Les groupes de défense des droits des immigrés ont demandé au tribunal d'annuler la section de la loi sur les crédits de Floride de 2022 qui consacrait 12 millions de dollars au transport des "étrangers non autorisés" hors de l'État.

DeSantis a envoyé une cinquantaine de migrants de San Antonio, au Texas, et à Martha's Vineyard à la mi-septembre, dans le cadre d'une campagne menée par plusieurs gouverneurs républicains des États frontaliers du sud du pays pour transporter des migrants vers les villes du nord dirigées par les démocrates pour protester contre la politique migratoire du président Joe Biden. Les groupes basés en Floride ont également accusé DeSantis d'avoir violé le 14e amendement en "ciblant les personnes de couleur nées principalement dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour déterminer leur statut d'immigration".

IRAK

Le parlement approuve la nomination de deux ministres supplémentaires

Le Parlement irakien a approuvé, samedi, la nomination de deux ministres supplémentaires, complétant ainsi le cabinet de 23 membres du Premier ministre Mohammed Shi'a al-Sudani. Un communiqué du Bureau des médias du Parlement indique que les élus irakiens ont approuvé à la majorité absolue la nomination de Bangen Rekani au poste de ministre de la Construction, du Logement, des Municipalités et des Travaux publics, et de Nizar Mohammed Saeed Amidi au poste de ministre de l'Environnement. Après l'approbation, les deux hommes ont prêté serment devant le Parlement, selon le communiqué. Le 27 octobre, le Parlement a voté à la majorité absolue pour accorder la confiance à 21 ministres sur 23 après que M. Al-Sudani a présenté sa liste pour approbation. Toutefois, le Parlement a reporté le vote sur le ministre de la Construction et celui de l'Environnement en raison de différends politiques entre deux partis kurdes.

GANGS AU SALVADOR

10 000 soldats et policiers cernent une ville

Près de 10 000 militaires et policiers ont été déployés samedi dès l'aube autour de Soyapango, à la périphérie de San Salvador, dans le cadre de la guerre contre les gangs lancée en mars par le président salvadorien Nayib Bukele. "À partir de maintenant, la commune de Soyapango est totalement encerclée. 8 500 soldats et 1 500 agents ont cerné la ville" de 242 000 habitants, située à l'est de la capitale, a écrit le président Bukele sur son compte Twitter. Le président avait annoncé le 23 novembre que des villes seraient encerclées afin que les militaires puissent fouiller les domiciles un par un et procéder à l'arrestation de membres de gangs. Soyapango est la première ville où cette procédure est appliquée. Les soldats et les policiers étaient stationnés dès l'aube dans toutes les rues d'accès à la ville, en interdisant à quiconque d'entrer ou de sortir sans être contrôlé. Les forces de l'ordre sont chargées d'arrêter un par un, "tous les membres de gangs qui se trouveraient encore là", a déclaré le président Bukele.

MUSIQUE

Concert euphorique de Hamidou à Alger

Le célèbre chanteur Hamidou, aux registres musicaux polyvalents, a enchanté, samedi soir, le public algérois, avec "Wah'ch El Habayeb", un concert euphorique de chansons variées, livré dans des atmosphères de convivialité et une ambiance festive.

Le nombreux public de l'Opéra d'Alger Bouallem-Bessaïh, accueillant chaleureusement son idole, a pu apprécier, près de deux heures de temps, un florilège de chansons, dans les genres, hawzi, chaâbi, kabyle, moderne, pop et rock, brillamment rendu par l'artiste à la voix étoffée, au timbre particulier à la tessiture large. Soutenu par un orchestre d'une dizaine de musiciens dirigés d'une main de maître par le maestro Redouène Bouteriche au piano, la star de la chanson algérienne a, dans son élan habituel de générosité, donné du plaisir à un public de différents âges, qui a cédé au déhanchement dès les premiers moments du concert. L'artiste, plus connu comme chanteur du genre hawzi, a servi tous les goûts, étalant une trentaine de pièces, entre reprises de chants du terroir et chansons étrangères, "choisies au feeling du moment", a-t-il expliqué. Présentées en plusieurs parties dans des variations modales et rythmiques, les pièces entonnées ont hautement été appréciées par l'assistance qui, à l'issue de chaque par-



tie, manifestait sa reconnaissance à l'artiste par des applaudissements répétés et des youyous nourris. Parmi les chansons au programme, "Yal' werchane", "Inch'Allah nawsal B'khir", "Allô, allô" du regretté maître du chaâbi, El Hadj El Hachemi Guerouabi, "Ma naâraf'ch wana S'gheyer", "Assa tamaghra", "Mata nesaritahou", et "Wahd El ghaziyel". D'autres pièces, entonnées dans le mode "Sika", ont enflammé la salle, avec notamment un Istikhar (en Espagnol), "El Kahwa wel'latay", "Hawwas tefham", "Alger, Alger" de Lili Boniche et "Es'laâvits a ya vehri" du regretté Matoub Lounès. Du hawzi, à la variété algérienne, passant par le chaâbi et quelques chants occidentaux, à l'instar de "Stand by me" (1962) de Benjamin Earl Nelson, dit Ben E. King, l'infatigable Hamidou, tout en sueur dans son costume de scène, dont il s'était déjà débarras-

sé de la veste, a ensuite rappelé ses débuts au public en interprétant "Serwal El'Loubia". Les musiciens, assurant également les rôles de choristes dans la reprise des refrains, se sont distingués par leur professionnalisme et la qualité technique de leur jeu à mettre en valeur les sonorités classiques ou traditionnelles de leurs instruments, à l'instar du banjo, du violon alto, du nay et de la guitare. Dans des atmosphères de grands soirs, le public, occupant toutes les allées réservées aux déplacements, s'est joyeusement livré à des tours de danse dans différentes cadences, savourant tous les moments du spectacle dans la délectation. "Quelle ambiance !... Un grand merci à l'artiste !", a déclaré une dame, avant que son mari ne la reprenne, "Hamidou a bien mûri son art, c'est une célébrité de la chanson algérienne". Artiste polyvalent et multi-instru-

mentiste, Hamidou, Ahmed Takjout de son vrai nom, a fait ses débuts au sein de l'association "El Fekhardjia" de musique andalouse, avant de rejoindre celle d'"El fen wel adeb". Plusieurs expériences dans d'autres registres de la chanson ont marqué le riche parcours de l'artiste, à l'instar de "Djewla fel'ilil" (rap), à ses débuts, puis avec "Yakalélo" tube international des années 1990, chanté avec le groupe "Nomads". Depuis les années 1980 où il venait d'entamer sa carrière solo, Hamidou compte à son actif une vingtaine d'albums, dont "Algérias" sorti en 2013, et plusieurs tournées nationales et internationales où il a eu à représenter l'Algérie dans plusieurs manifestations. Organisé par l'Opéra d'Alger sous l'égide du ministère de la Culture, le concert "Wah'ch El Habayeb" de Hamidou a été programmé pour une représentation unique.

La troupe "El Ferda" en démonstration devant le public algérois

La troupe "El Ferda" a sublimé vendredi soir à la salle Ibn Khaldoun le public algérois avec un florilège de pièces de leur répertoire, tirées de leur unique album. Durant plus de deux heures de temps, Larbi Bestam, leader et interprète de la troupe a enchanté l'assistance qui a très vite cédé au déhanchement dans un concert dédié aux louanges et à l'adoration du Divin à travers quelques M'dihs, dans une ambiance empreinte de convivialité. Dans des atmosphères de grands soirs, le public qui comptait en son sein quelques étrangers, s'est notamment délecté sur les pièces, "Krim El Kourama", "Talet B'welfi had el ghiba", "El Fiyachia", "Sewwel't nefsi", "Salat àla Er'Rassoul", "Ya bent e bladi", "Sobhane Allah yal'tif" (d'El Hadj M'Hamed El Anka), "Salam salamou" et "Benbouziane". Soutenu par Larbi Arig au violon alto, El Hadj Bouhazma au Soussene (petit gombri à la caisse de résonance en forme de triangle), Benabdellah Farouk au synthétiseur, Abdelouahab Hosni à la derbouka, ainsi que Touhami Bouhazma, Moha-

med Belbachir Zoubiri et Lakhdar Hamidi aux percussions, Larbi Bestam, au Oud, a puisé les pièces rendues, du répertoire "Tawaso", une variante du Melhoun très répandue dans la Saoura. L'identité du genre musical de la troupe de kenadsa (Bechar) est donnée, non par la beauté des variations modales et mélodiques puisée essentiellement de la richesse de la musique andalouse, mais par les sonorités des instruments traditionnels. Le soussene au son ramassé qui s'apparenterait au "guimmick" (technique de jeu consistant à étouffer les notes d'une guitare électrique), les karqabous, ainsi qu' "El Ferda" (tambour plat et large posé à même le sol), ou encore l'Oud, représentent autant de sonorités traditionnelles qui, relevées dans des cadences ternaires au tempo lent, font la singularité de ce genre musical. Interagissant avec le public en les faisant chanter la quasi-totalité des refrains, Larbi Bestam, qui n'a pas "caché son bonheur de retrouver son public à Alger", a usé de ses talents de professionnel du métier, finissant chaque pièce dans la légèreté

envoûtante du rythme "Berouali" (6/8). Le public a dansé sur chacune des pièces, appréciant la richesse d'un registre authentique du patrimoine musical et poétique algériens, nourri à travers les siècles par d'éminentes plumes populaires, à l'instar de celles des cheikhs, Abdelkader El Megherbi, Sidi Kaddour El Alami, Sidi Mohamed Ba Azzi et Tahar Said i. Créée en 1991, la troupe "El Ferda" compte à son actif un album et une série de 17 enregistrements sortis en 2011 dans un coffret par l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA). Représentant plusieurs fois l'Algérie à l'étranger, la troupe El Ferda s'est produite dans nombre de pays, dont, l'Inde, la Chine, la France, Emirats Arabes Unis, ainsi que les pays du Maghreb. El Ferda continue d' "explorer le répertoire musical de la région de Kenadsa, en quête de nouveaux textes et qcid, a précisé l'artiste. Organisé par l'Etablissement Arts et Culture, le concert de la troupe El Ferda de Béchar a été programmé pour une représentation unique.

FICA

Nécessité de restaurer et de numériser le patrimoine cinématographique algérien

Des cinéastes et des chercheurs algériens et étrangers ont mis en exergue, samedi à la cinémathèque d'Alger, dans le cadre du 11e Festival international du cinéma d'Alger (FICA), l'importance de restaurer et numériser le patrimoine cinématographique algérien étant "une partie de la mémoire nationale historique". Lors d'une rencontre animée par le critique de cinéma et membre du commissariat du Festival, Ahmed Bedjaoui, les intervenants ont souligné l'importance de la numérisation et de la restauration du patrimoine du cinéma national en vue de préserver la mémoire nationale et protéger les archives des films pour les transmettre aux générations futures. Dans ce cadre, Ahmed Bedjaoui a rappelé les efforts consentis par l'Etat depuis l'indépendance à l'heure en matière de préservation et de récupération des archives et du patrimoine du cinéma étant "une passerelle pour la mémoire", évoquant les initiatives des différentes institutions sous la tutelle du ministère de la Culture, notamment celles du Centre national de cinématographie et d'audiovisuel (CNCA) et la Bibliothèque nationale (B N) visant à préserver et à protéger ce patrimoine cinématographique ainsi que sa projection sur les supports modernes. Il a cité le patrimoine relatif à la période de la Guerre de libération nationale et juste après l'indépendance qui se trouve dans plusieurs capitales à travers le monde. M. Bedjaoui a salué la restauration et la numérisation de trois films algériens rares et la récupération de copies originales de la France, l'Italie et l'Algérie, à l'instar du long métrage "Mains libres" (1964) du réalisateur italien d'Ennio Lorenzini sur les premières années post-produits par la société "Casbah films". Pour sa part, la chercheuse française spécialisée dans la numérisation à l'Institut français de l'audiovisuel, Delphin Weber a passé en revue les étapes des programmes de formation dans le domaine de la restauration et la numérisation des films algériens dans le cadre du programme de soutien à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel algérien sous les auspices du ministère algérien de la Culture et des Arts au titre de la coopération algéro-européenne, rappelant que "les sessions de formation et les ateliers organisés au profit de nombreux établissements sous tutelle du ministère de la Culture avaient débuté en 2016". L'expert en restauration cinématographique Eric Dubois (France) a évoqué son périple en quête d'une copie originale du long métrage "Archie Shepp chez les Touaregs", réalisé par Ghaouti Bendeddouche en 1969 à l'occasion du Festival culturel panafricain d'Alger et retraçant le voyage du célèbre musicien Archie Shepp à Tamanrasset et sa découverte des genres musicaux de la région. Une copie originale du film trouvée par hasard dans la Cinémathèque française a été restaurée, numérisée, colorisée et remise à la Cinémathèque d'Alger, a-t-il indiqué. De son côté, le directeur du Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA), Mourad Chouih, a souligné la nécessité de "créer un centre dédié à la collecte et à la récupération du patrimoine et des archives cinématographiques de l'Algérie se trouvant à l'étranger" en vue de protéger "cette partie intégrante de la mémoire historique de l'Algérie". Il a en outre fait savoir que le CNCA avait, dans le cadre du programme du ministère de la Culture et des Arts, "restauré et numérisé 16 films" du patrimoine cinématographique algérien, qui sont à présent disponibles en HD, dont "Tahya ya Didou" de Mohamed Zinet. Un chercheur italien dans le domaine du cinéma est revenu sur le périple de l'artiste algérienne Zineb Sedira pour retrouver une copie du film "Les Mains libres" (1964) du réalisateur italien Ennio Lorenzini. Le film sur la guerre d'indépendance a été restauré et colorisé en Italie, a-t-il indiqué, mettant en avant la "profondeur de la coopération cinématographique entre l'Algérie et l'Italie". Lors de la rencontre, à laquelle ont participé des réalisateurs, des cinéastes, des professionnels du secteur audiovisuel et des étudiants de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS), a permis d'aborder plusieurs questions liées au patrimoine cinématographique algérien. Le Festival international du cinéma d'Alger se poursuivra jusqu'au 10 décembre, sachant que la compétition officielle débutera samedi soir.

Les courses en direct



HIPPODROME SIDI NAIL - DJELFA
LUNDI 5 DÉCEMBRE 2022 - PRIX : IFRIQUIA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Fares d'Hem, hors de ses bases

Il est assez bien conçu le quinté de ce lundi 5 décembre à l'hippodrome de Djelfa avec ce prix Ifriquia réservé pour chevaux de trois ans et plus arabe pur né-élevé en Algérie, n'ayant pas totalisé la somme de 131 000 dinars en gains et places depuis avril passé. Bien que la présence de Fares d'Hem, Ornée, Bar El Amane et Star of Algeria forme un carré difficile à déloger, la suite du quinté pour la cinquième place reste assez difficile à déchiffrer. On peut même rajouter à nos pronostics les juments Refiqua ou Vent du Sud

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. IRTIDJAL. Pas évident. Tâche assez difficile.

2. ISTINTHAR. Ce cheval aime bien ce genre de parcours. Il est capable de se frayer une place. Méfiance.

3. KACHMAN. Je crains qu'il ne va pas trouver la tâche facile en pareille compagnie. Outsider lointain.

4. FARES D'HEM. Il est là pour gagner la course. À suivre.

5. ORNÉE. A voir son taux de gains, je pense qu'elle s'est réservée pour cette épreuve. À suivre.

6. BAR EL AMANE. Il trouve ici un bel engagement pour se distinguer. On ne peut le négliger. À suivre.

7. KHAZRAJIA. Au mieux, je trouve qu'elle sera alignée dans une longue combinaison. Outsider assez lointain.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
R. DEHIMI	1	IRTIDJAL	MS. GUEHIOUCHE	57	13	PROPRIÉTAIRE
A. GHARBI	2	ISTINTHAR	S. DAOUDARI	57	5	T. OUANOUI
Y. LEGOUI	3	KACHMAN	B. GACEM	56	8	AB. DAOUDARI
EH. HAMANI	4	FARES D'HEM	S. BENYETTOU	55	7	S. ROUANE
H. DJAIET	5	ORNÉE (0)	D. BOUBAKRI	55	2	PROPRIÉTAIRE
M. ATMANE	6	BAR EL AMANE	AH. CHAABI	55	10	W. CHAABI
S. ZERGUINE	7	KHAZRAJIA	F. CHAABI	55	11	PROPRIÉTAIRE
M. ZAIRI	8	EL MAHIBE DE DILMI	B. BERRAH	54	9	PROPRIÉTAIRE
S. ALLIA	9	STAR OF ALGERIA (0)	K. RAHMOUNE	54	6	LZ. KHADRAOUI
A. KEBAILI	10	VENT DU SUD	JJ : MS. AIDA	53	1	T. OUANOUI
M. BOUKHALAT	11	KARTINA	AP : MA. AIDA	52	12	O. GUITOUN
M. BENAROUSSE	12	HAPY MAKER	R. BAGUIRA	51	4	B. MAHBOUB
BC. BENSaad	13	SOUHAYL (0)	D. BENKHALIFA	51	3	PROPRIÉTAIRE
B. BENFARHAT	14	REFIQUA	JJ : SH. BENYETTOU	50	14	PROPRIÉTAIRE

8. EL MAHIBE DE DILMI. Sa dernière tentative n' a pas été insignifiante sur les 1600 mètres, mais il faut dire aussi que le lot n'était pas assez consistant. Au mieux il sera coché pour une cinquième place.

9. STAR OF ALGERIA. À voir ses dernières performances qui plaident largement en sa faveur, on ne peut compter sans lui. À suivre.

10. VENT DU SUD. Ce poulain de trois ans peut tout juste décrocher une cinquième place. Outsider moyen.

11. KARTINA. Cette pouliche n'est pas loin de la qualification son taux

de gains est de 104 000 DA. Elle peut décrocher une cinquième place.

12. HAPY MAKER. Ce poulain n'arrive toujours pas à faire surface. Tâche assez délicate.

13. SOUHAYL. Ce poulain est monté par A. Attia au lieu de D. Benkhalifa. Outsider lointain.

14. REFIQUA. Cette jument peut faire partie de nos outsiders préférés. Méfiance.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

4. FARES D'HEM - 5. ORNÉE - 6. BAR EL AMANE - 9. STAR OF ALGERIA - 11. KARTINA

LES CHANCES

2. ISTINTHAR - 7. KHAZRAJIA

La Suisse soutient les réfugiés palestiniens avec 42 millions de dollars

La Suisse a promis 40 millions de francs (42,5 millions de dollars) pour soutenir les réfugiés palestiniens par l'intermédiaire de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Le Conseil fédéral du pays a déclaré, dans un communiqué, que "l'UNRWA recevra 20 millions de francs suisses par an pour les années 2023 et 2024". Avec cette aide, la Suisse réaffirme son engagement en faveur du développement humain, de l'action humanitaire et de la stabilité régionale", ajoute le communiqué. Selon le gouvernement suisse, 96 % des réfugiés palestiniens vivant encore en Syrie dépendent de l'aide humanitaire de l'UNRWA pour leur survie.

Sétif : saisie de plus de 1000 comprimés psychotropes et arrestation de 4 individus

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Sétif ont mis fin aux agissements de quatre (4) trafiquants de drogue et procédé à la saisie de plus de 1000 comprimés psychotropes, a indiqué samedi la cellule de communication de ce groupement. Cette opération a été effectuée suite à l'exploitation d'informations faisant état de la présence d'individus se préparant à passer une importante quantité de psychotropes à bord d'un véhicule vers la ville de Bougaa, a précisé la même source, signalant qu'après contrôle, les éléments de la Gendarmerie nationale ont procédé à l'arrestation de quatre (4) individus en possession de plus de 1000 comprimés psychotropes. Le dossier de cette affaire a été transféré aux instances judiciaires a-t-on conclu de même source.

Grande Bretagne : visé par une enquête, le chef de la police des polices démissionne

Le chef de la police des polices britanniques a démissionné car il est lui-même visé par une enquête portant sur des accusations anciennes, a annoncé ce week-end la ministre de l'Intérieur. Le directeur général de l'IOPC (Independent Office for Police Conduct) Michael Lockwood avait annoncé vendredi son départ immédiat en invoquant des "raisons personnelles et domestiques". Mais samedi soir, la ministre de l'Intérieur Suella Braverman a précisé les raisons du départ du patron de l'IOPC, dans un contexte général de crise de confiance envers la police britannique. La ministre a indiqué dans un communiqué qu'elle avait dû "agir immédiatement" après avoir appris que "M. Lockwood faisait l'objet d'une enquête de police pour des accusations anciennes", et qu'elle avait ordonné à son administration de "lui demander de démissionner", sans quoi il risquait une "suspension immédiate". Selon le Sunday Times, les faits qui lui sont reprochés, dont la nature n'a pas été précisée, remontent à quatre décennies, quand Michael Lockwood, aujourd'hui âgé de 63 ans, avait une vingtaine d'années.

Constantine : chute mortelle d'un homme du pont de Sidi M'cid

Un homme âgé de 40 ans, est décédé samedi soir, après une chute du pont de Sidi M'cid, à Constantine sur une hauteur de 100 mètres, a-t-on appris samedi auprès de la direction de la Protection civile (DPC). Le corps de la victime dont l'identité n'a pas été déterminée a été repêché par des éléments du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) relevant de la Protection civile, a précisé la cellule de l'information et de la communication de la DPC. L'intervention pour cet

accident a été effectuée en étroite collaboration avec les agents de l'unité secondaire Sissaoui Selimane de la Protection civile, a encore ajouté la même source. La dépouille a été acheminée par les services de la Protection civile vers la morgue du centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr Benbadis, a-t-on souligné de même source. À signaler qu'une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents, pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.



Tébessa : deux corps décomposés découverts dans une maison

Les éléments de la Protection civile ont découvert dans la nuit de samedi à dimanche, deux corps dans un état de décomposition avancé, dans une habitation de la cité 600 logements du centre ville de Tébessa, a indiqué un communiqué de la direction de wilaya de la Protection civile. Dans un communiqué remis à l'APS par la cellule de communication, la Protection civile a précisé que les agents de l'unité principale de Tébessa Chahid Hachani Douh, sont intervenus tard dans la nuit, pour évacuer les deux cadavres qui étaient dans un état de putréfaction avancé, il s'agit d'un homme de 54 ans et d'une femme de 55 ans habitant cette maison. Après accomplissement des procédures d'usage en coordination avec les services compétents de la police et de la justice, les deux cadavres ont été transportés à la morgue de l'hôpital Alia Salah de la ville de Tébessa, une enquête a été ouverte par les autorités judiciaires, a souligné le communiqué.

Pelé hospitalisé : "stable", il "réagit convenablement"

Pelé, 82 ans, qui souffre d'une infection respiratoire, est toujours "stable" et "réagit convenablement", a indiqué samedi l'hôpital de Sao Paulo, où la légende brésilienne du football mondial est soignée depuis mardi. Pelé "poursuit son traitement et son état est toujours stable", ont déclaré les médecins de l'Hôpital Albert Einstein dans un communiqué. "Il réagit convenable-



ment aux soins prodigués pour traiter son infection respiratoire, sans aucune dégradation au cours des dernières 24 heures", ont-ils ajouté. Réagissant à des rumeurs faisant état d'une dégradation de son état de santé, plusieurs personnalités et organisations avaient exprimé leur solidarité au "Roi". La superstar française Kylian Mbappé a

rendu un hommage à Pelé en tweetant le message "Pray for the King" ("Priez pour le Roi") avec la mention "Pelé". La ville de Doha, où se déroule le Mondial-2022, a orné samedi plusieurs de ses bâtiments d'une photo de Pelé avec un message lui souhaitant un rétablissement rapide. De son côté, le capitaine anglais Harry Kane a

lui aussi évoqué l'état de santé du Brésilien en conférence de presse. "On lui envoie évidemment toutes nos pensées, à lui et à sa famille. C'est une source d'inspiration pour nous, un joueur et une personnalité incroyable", a-t-il déclaré. Pelé avait été admis mardi à l'hôpital Albert-Einstein de Sao Paulo pour une réévaluation de son traitement contre le cancer du côlon. Son infection respiratoire est "traitée par des antibiotiques", avaient précisé les médecins. Jeudi, sur son compte Instagram, Pelé avait indiqué qu'il s'agissait d'une "visite mensuelle" de routine et a remercié tous ceux lui ayant envoyé des messages de soutien.

Une enquête ouverte sur les mutilations de la statue d'Ain Fouara (Sétif)

Les services de la sûreté de wilaya de Sétif ont ouvert une enquête sur les circonstances exactes à l'origine des actes de vandalisme commis contre la statue de la fontaine d'Ain Fouara par un individu âgé de 37 ans, a-t-on appris samedi auprès de ce corps de sécurité. Le chargé de communication, le commissaire de police de la sûreté de wilaya Abdelouahab Aïssani, a déclaré à l'APS que l'individu mis en cause dans cette affaire, originaire de la wilaya de Sétif, a escaladé le monument vendredi soir à 19h40 et dégradé des parties de la statue, avant l'intervention rapide des services de police qui l'ont épinglé et ouvert une enquête. L'individu a été arrêté et placé en garde à vue. Il sera présenté devant le procureur de la République près le tribunal compétent, a ajouté la même source. Selon les procédures d'usage, la Direction de la culture et des arts et l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés constituées parties civiles devant les autorités judiciaires compétentes seront entendues, a souligné l'officier de police Aïssani. A rappeler que la statue de la fontaine Ain Fouara, halte traditionnelle des visiteurs de la ville de Sétif et étape obligée des touristes, a fait l'objet d'actes de vandalisme en 1997, en 2006 et en 2017.

MISE AUX POINGS

«Les partis sont tenus d'élaborer des plans d'action applicables sur le terrain et d'avoir une vision globale dans la gestion de la chose politique, socio-économique et culturelle pour contribuer, côte-à-côte avec les pouvoirs publics, à la gestion des affaires locales»

Abdrezak Makri, président du MSP



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

MÉTÉO D'ALGER

Lundi 5 décembre 2022

23 °C / 14 °C

Dans la journée : Nuageux
Vent : 18 km/h
Humidité : 46%

Dans la nuit : Nuageux
Vent : 10 km/h
Humidité : 54%

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Lundi 11 jourmada el oula 1444

Dohr : 12h39
Assar : 15h14
Maghreb : 17h35
Ïcha : 18h59

Mardi 12 jourmada
el oula 1444
Sobh : 06h14
Chourouk : 07h47

L'EUCOCO INTERPELLE L'ONU ET LE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Seul le référendum d'autodétermination compte

La Coordination européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO), qui s'est tenue vendredi et samedi à Berlin, est sanctionnée par une déclaration finale, qui réaffirme le soutien au droit à l'autodétermination pour l'indépendance du Sahara occidental. Les participants de la 46e conférence de l'EUCOCO l'ont proclamé à tue-tête.

Dans leur déclaration finale, les participants ont appelé « l'organisation des Nations unies et le Conseil de sécurité à assumer leur responsabilité par l'intermédiaire de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (MINURSO) pour mener le référendum au Sahara occidental comme le prévoient les accords de 1991 et 1997 ». Dans le même contexte, l'EUCOCO a également appelé « la Mission onusienne à garantir le respect des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental ». La conférence a salué la position "inébranlable" de l'Union africaine (UA) à l'égard des principes du droit international, en particulier du droit à l'indépendance du peuple sahraoui, comme il ressort de l'arrêt rendu le 22 septembre 2022 par la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples. En outre les participants ont tenu à saluer la résistance du peuple sahraoui dans les territoires du Sahara occidental, tout particulièrement les prisonniers politiques sahraouis. La conférence, à laquelle ont pris part pas moins de 220 participants, s'est dit « consciente de la



particularité du contexte actuel caractérisé par la guerre silencieuse au Sahara occidental, les tensions régionales, la crise énergétique, le changement de position du président du gouvernement espagnol et les procédures en cours devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) ».

Par ailleurs, la 46e conférence de l'EUCOCO a appelé « l'Union européenne (UE) dans son ensemble, ainsi que les pays membres à soutenir sans ambiguïté la solution démocratique menant à la décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie en l'Afrique ». Ajoutant qu'« Il est inacceptable que le respect des droits de l'Homme soit promu et exigé selon la partie du monde où ils sont violés », ont insisté les participants, dénonçant « une politique à deux poids, deux mesures ».

A ce titre, la conférence a assuré que « les prochains arrêts de la CJUE donneront aux pays de l'UE en particulier et à la communauté internationale en général un rôle décisif dans le conflit du Sahara occiden-

tal », relevant que « la neutralité ne peut être une option face à l'occupation ».

Au cours des travaux de cette conférence, les participants, en tenant compte du contexte actuel, ont convenu des actions à mener en 2023 et les commissions de suivi de chacun des ateliers ont été renouvelées. Ces commissions seront chargées de veiller au sein de la Task Force à la mise en œuvre des décisions prises lors de la conférence dans quatre domaines : politique et information, consolidation de l'Etat sahraoui, ressources naturelles ainsi que droits de l'Homme et territoires occupés. Tout cela dans l'intention de « mener une action globale qui, entre autres objectifs, puissent unir les efforts du mouvement solidaire européen avec d'autres mouvements à travers le monde, continuer à soutenir la consolidation de l'Etat sahraoui et les défenseurs des droits de l'Homme dans les territoires occupés et de concevoir une stratégie pour mettre fin à l'exploitation illégale des ressources naturelles au Sahara occidental ». Il s'agit également de « renforcer l'aspect communicatif dans le but de briser le blocage informationnel et médiatique sur le conflit du Sahara occidental et mobiliser les forces démocratiques et les médias, y compris au Maroc ». Enfin l'EUCOCO a décidé que sa prochaine édition aura lieu à Ivry-sur-Seine, en France.

M.Seghilani

APRÈS LE MALI

RFI suspendue au Burkina Faso

Le Burkina Faso a ordonné « la suspension immédiate et jusqu'à nouvel ordre » de Radio France Internationale (RFI), lui reprochant notamment d'avoir relayé un « message d'intimidation » attribué à un « chef terroriste », a annoncé le porte-parole du gouvernement burkinabè. Plus explicite, le responsable a indiqué que RFI a repris, le message terroriste, dans lequel, poursuit-il « au début de la semaine, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM, affilié à Al-Qaïda), avait diffusé une vidéo dans laquelle l'un de ses chefs au Burkina Faso menaçait de s'attaquer à des villages défendus par des volontaires de la défense de la patrie (VDP), supplétifs civils de l'armée, qui vient d'en recruter 90 000 en trois semaines pour faire face à la recrudescence des attaques jihadistes. Le gouvernement reproche également à RFI, d'avoir repris dans sa revue de presse du 2 décembre une information mensongère, indiquant que le président de la transition, le capitaine Ibrahim Traoré, assure qu'une tentative de coup d'Etat a visé son pouvoir. La même source rappelle que le 3 novembre dernier, le gouvernement avait déjà exprimé son indignation face à l'attitude tendancieuse des journalistes de ce média (RFI) et leur propension à jeter un discrédit sur la lutte dans laquelle le peuple burkinabè est engagé pour plus de liberté et de dignité. Le Burkina, théâtre de deux coups d'Etat militaires en huit mois et en proie depuis 2015 à la violence djihadiste, est le deuxième pays de la région à interdire RFI cette année après le Mali.

Ania Nch.

CORONAVIRUS

5 nouveaux cas et aucun décès ces dernières 24h

Cinq (5) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et six guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 271 107 cas, celui des décès reste inchangé (6881), alors que le nombre total des patients guéris passe à 182 578. Par ailleurs, aucun patient n'est actuellement en soins intensifs, note la même source.

APS

ONU

L'ampleur des discours de la haine raciale en France inquiète

Le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale (CRED) a clos vendredi les travaux de sa 108e session qui se tenait à Genève depuis le 14 novembre dernier ou il a exprimé son inquiétude devant « l'ampleur » des discours de la haine raciale en France. Notamment dans les médias, sur internet mais aussi en provenance de « certains responsables politiques ». Dans ses conclusions, le comité demande à l'Etat de conclure l'enquête sur la mort d'Adama Traoré et de se pencher sur les messages de menaces reçus par sa sœur. Les 18 experts indépendants du Cerd ont émis une série d'observations et recommandations, après l'examen régulier, les 15 et 16 novembre, de la politique française envers ses minorités. Ils ont noté « la détermination et la volonté politique du gouvernement français pour ce qui est de lutter contre le racisme et la discrimination raciale sous toutes leurs formes ». Le comité souligne toutefois que malgré les efforts dans la lutte contre les discours de haine raciale, il « demeure préoccupé par la persistance et l'ampleur des discours à caractère raciste et discriminatoire, notamment dans les médias et sur internet ». Le comité est également préoccupé par « le discours politique raciste tenu par des responsables politiques ». Le comité demande à la France « de redoubler d'efforts pour prévenir et combattre efficacement les discours de haine raciale », y compris par l'application effective de la législation, et de sanctionner toute manifestation de racisme et de haine raciale dans les espaces publics, notamment dans les médias et internet.

POUR SUIVRE L'ENQUÊTE SUR LE CAS « ADAMA TRAORÉ »

Le CERD s'est prononcé sur le cas personnel d'Assa Traoré, la sœur d'Adama Traoré, un jeune homme mort en 2016 après son interpellation par des gendarmes qui a été victime de messages diffamatoires et de menaces en ligne, en particulier dans le compte Twitter des syndicats de la police. Venue le 15 novembre à Genève pour être entendue par les experts du comité. Devenue une figure de la dénonciation des violences policières, Assa Traoré s'était rendue le 15 novembre à Genève pour être entendue par les experts du CERD. Dans ce cadre le CERD demande à la France qu'elle poursuive en particulier les agents de police auteurs sur Twitter de ces messages diffamatoires et de menaces. A travers le rapport Les experts demandent à la France d'inclure dans sa législation la définition et l'interdiction du profilage racial ou ethnique, et de veiller à ce que soient données à la police et à tout agent des forces de l'ordre « des directives claires » sur le sujet.

M.Seghilani

SOUS-RIRE

Commission d'historiens mixte
Le travail laborieux de la mémoire Algéro - Française

Aïe !!
C'est compliqué
Ça !!



BEKRAZ